

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple -Un But - Une Foi



**Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités
territoriales et de l'Aménagement des Territoires
(MUCTAT)**



**RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DE LA COMMUNICATION
INSTITUTIONNELLE DU SERRP
N°02**

Avril - Mai - Juin et Juillet 2025

PRESSBOOK

Amélioration des conditions de vie à Diougop : L'ADM valide une nouvelle approche de gestion



L'Agence de Développement municipal (ADM) a organisé à Saly un atelier de trois jours pour valider la nouvelle stratégie de gouvernance et de gestion des Projets d'Investissement Communautaires (PIC), des Projets Socioéconomiques (PROSE) et des Équipements Collectifs (EC) du Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP). Les parties prenantes présentes à cette rencontre ont salué l'approche inclusive et participative du projet.

Dans le cadre du SERRP, la restauration des moyens de subsistance des populations relogées au site définitif occupe une place centrale. Cette initiative offre aux personnes relogées à Diougop la possibilité de développer des projets socioéconomiques générateurs de revenus qui améliorent considérablement leur niveau de vie.

« La restauration des moyens de subsistance des familles relogées à Diougop initiée par le Projet SERRP se traduit par la mise en œuvre de projets socioéconomiques multi-filières et des projets d'investissement communautaires favorisant un accès aux services essentiels pour un développement économique local », a souligné Pierre Coly, Directeur de Renforcement des Capacités Institutionnelles et du Développement des Compétences.

Depuis 2021, plusieurs PROSE ont été lancés en faveur des jeunes et des femmes dans des filières structurantes comme le mareyage, la transformation halieutique, la couture, la coiffure, le maraîchage et la centrale d'achat, sous la supervision de la Mission de Facilitation Sociale et du personnel de l'ADM.



Renforcement des compétences et formation professionnelle

En complément, des programmes de formation visent à renforcer les aptitudes des jeunes bénéficiaires dans divers métiers, notamment le BTP, l'électricité, le froid industriel, la pâtisserie, la couture, la coiffure, la transformation halieutique, l'agriculture et les arts décoratifs.

À travers le PROSE FAIS, 200 jeunes issus des familles sinistrées réinstallées sur le site et des familles affectées de la Langue de Barbarie ont bénéficié d'une formation technique auprès des structures partenaires (CFP, CRFP, CIPA). Ils recevront également un encadrement et un suivi d'insertion professionnelle avec la Chambre des Métiers. L'objectif est de favoriser leur intégration dans les corps de métier établis par les PROSE ou d'encourager l'auto-emploi.

Des infrastructures communautaires pour un meilleur accès aux services essentiels

En parallèle des projets socioéconomiques, le SERRP a entrepris la mise en place d'infrastructures communautaires et d'équipements collectifs pour faciliter l'accès des résidents aux services essentiels. Ces infrastructures comprennent le Marché de Diougop, la Zone d'Activités Économiques et de Développement (ZAED), les places publiques, le poste de santé, le centre socioéducatif, l'école élémentaire et le collège.

Pour les équipements collectifs en cours de réalisation, l'objectif est d'installer des mécanismes inclusifs de surveillance et d'entretien, afin que Diougop devienne un territoire auto-entretenu par ses habitants, sous l'encadrement de la Commune de Gandon, maître d'ouvrage des différents équipements.



Le Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis est une initiative de développement local urbain mise en œuvre depuis 2018 par l'Agence de Développement Municipal avec le soutien financier de la Banque Mondiale et de l'État du Sénégal, pour un montant de 93,3 millions de dollars américains.

L'objectif du SERRP est de réduire la vulnérabilité aux

risques côtiers des populations établies le long de la Langue de Barbarie et de renforcer la planification de la résilience urbaine et côtière à Saint-Louis.

Il intervient ainsi dans l'optimisation de la planification urbaine pour une résilience accentuée des communautés impactées, la mise en place d'infrastructures d'accueil (logements) pour 15000 personnes sinistrées et affectées par le Projet (PAP) par le phénomène érosif et enfin le soutien aux initiatives socioéconomiques favorisant la restauration des moyens de subsistance des familles relogées. Ce projet multisectoriel et multiniveau initie une approche globale d'intervention dans l'agglomération de Saint-Louis du Sénégal, comme en attestent ses différentes composantes complémentaires et interreliées.

[Amélioration des conditions de vie à Diougop : L'ADM valide une nouvelle approche de gestion](#)

SERRP : l'ADM réfléchit sur un plan de pérennisation des réalisations



L'Agence de développement municipal (ADM) a organisé une session de formation dédiée à la pérennisation des réalisations du Projet de Relèvement d'urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP). Cette initiative s'inscrit dans la stratégie du gouvernement du Sénégal, avec le concours de la Banque mondiale, pour garantir la durabilité des investissements réalisés dans le cadre du projet, lancé en 2018.

Pendant quatre jours, les participants issus des collectivités territoriales, des structures déconcentrées et des communautés bénéficiaires ont été formés sur la gestion post-projet du cadre de vie et des infrastructures. L'objectif : leur fournir les connaissances, compétences et outils nécessaires pour assurer la pérennité des acquis après la clôture officielle du SERRP.

"Il s'agit d'identifier les défis liés à la gestion efficace des infrastructures, d'analyser les risques de détérioration, et de mettre en place des mécanismes de gouvernance adaptés," explique Pierre Coly, Directeur de Renforcement des Capacités Institutionnelles et du Développement des Compétences à l'ADM. Il précise que la formation vise également à renforcer la gestion locale des infrastructures à travers la création ou le renforcement de comités locaux, ainsi que la mise en place de plans de maintenance adaptés au contexte local.

Ce plan de formation, élaboré à partir d'un état des lieux et des consultations avec les parties prenantes, prévoit cinq sessions générales et cinq sessions spécifiques, destinées à différents acteurs, dans le but d'assurer une appropriation efficace des stratégies de pérennisation.

Face au fort risque de précarisation des familles de la Langue de Barbarie déplacées vers le site de relogement de Diougop, avec une perte potentielle de leurs moyens de subsistance, le Projet a élaboré

de manière participative un plan de restauration des moyens de subsistance (PRMS).

Le PRMS a ainsi pour objectif de permettre la continuité et le développement d'activités socioéconomiques susceptibles d'améliorer, de façon sensible, les conditions de vie des populations déplacées avec l'appui du SERRP.

À partir des résultats de cette enquête, les bénéficiaires ont choisi différentes options, traduites en projets socioéconomiques (PROSE) et investissements communautaires (PIC), visant à restaurer ou renforcer leurs moyens de subsistance et améliorer leur



cadre de vie.

Ainsi, l'ADM positionne le renforcement des capacités et des moyens d'existence des communautés au centre de sa stratégie d'intervention.

Un investissement significatif pour la résilience côtière

Le SERRP, qui représente un investissement initial de 35 millions de dollars US (environ 18,6 milliards de FCFA), a bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions de dollars US de la Banque mondiale. Ce second volet vise à combler les gaps financiers et à renforcer certaines composantes du projet, afin d'en maximiser les résultats.



L'objectif principal du projet est de réduire la vulnérabilité des populations vivant sur la Langue de Barbarie face aux risques côtiers, tout en renforçant la planification de la résilience urbaine et côtière de l'agglomération de Saint-Louis. D'ici à la fin de sa mise en œuvre, le SERRP devrait améliorer les conditions de vie d'environ 15 000 habitants, notamment par leur déplacement et leur réinstallation dans des sites aménagés avec des logements adaptés.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté du gouvernement sénégalais de bâtir une gestion durable des infrastructures et de renforcer la résilience face aux enjeux climatiques et côtiers, pour un développement plus équilibré et résilient de la région.

[SERRP : l'ADM réfléchit sur un plan de pérennisation des réalisations](#)

Saint-Louis : 73 milliards nécessaires pour le Plan de résilience climatique (expert ADM)



Soixante-treize (73) milliards de francs CFA sont nécessaires pour le financement du Plan de résilience climatique (PRC) de la ville de Saint-Louis, a déclaré Amadou Diouldé Diallo, expert urbain à l'Agence de développement municipal (ADM).

Il présentait mardi ce plan au cours d'un atelier institutionnel de diffusion du Plan de Résilience Climatique (PRC), une initiative structurante portée dans le cadre du Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERPP).

M. Diallo a identifié, à cette occasion, dix actions prioritaires dont le prolongement du canal du Gandiol d'un coût de 25 milliards FCFA, une demande forte des communautés environnantes ainsi qu'une étude spécifique sur la salinisation des terres, un problème qui menace l'agriculture locale.

Ce document a été élaboré dans une approche participative avec l'ensemble des acteurs communautaires, a-t-il dit. Abdou khadre Dieylani, adjoint au préfet de Saint-Louis, a appelé la population à s'approprier ce plan, mais également à faire en sorte qu'il puisse être intégré dans la politique du gouvernement.

D'un coût de 60 milliards de FCFA pour une durée de 5 ans (2018-2023) avec une extension de 2 ans, le SERPP est financé par le Gouvernement du Sénégal avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale.

[Saint-Louis : 73 milliards nécessaires pour le Plan de résilience climatique \(expert ADM\) - APS](#)

Plan de résilience climatique de la ville Saint-Louis : Dix actions prioritaires identifiées

Un atelier institutionnel de diffusion et d'appropriation du Plan de résilience climatique (PRC) s'est tenu ce mardi à Saint-Louis, dans le cadre du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP). Financé par le Gouvernement du Sénégal avec l'appui technique et financier de la



Banque mondiale, ce plan vise à réduire la vulnérabilité des zones côtières tout en renforçant la planification urbaine et environnementale de la ville historique, fortement menacée par les effets du changement climatique.

Selon le représentant du directeur général de l'Agence de développement municipal (ADM), Amadou Diouldé Diallo, le PRC se fonde sur une analyse approfondie de cinq principaux aléas climatiques qui affectent Saint-Louis à

savoir l'avancée de la mer, l'érosion côtière, la submersion marine, la salinisation des terres et les inondations.

«Cette étude a essayé d'apporter des réponses concrètes à ces menaces pour rendre l'agglomération plus résiliente », a-t-il déclaré.

Le plan, élaboré dans une démarche participative, a impliqué les collectivités territoriales, les communautés locales, les services techniques et les élus. Initialement prévu pour identifier dix actions prioritaires, le processus a abouti à 25 propositions, dont dix ont été retenues selon des critères de faisabilité, d'impact et d'urgence.

Une étude approfondie sur la salinisation des terres agricoles, un phénomène qui menace les moyens de subsistance des populations rurales.

Le prolongement du canal de Gandiolais, une demande récurrente des communautés pour limiter les effets des inondations et améliorer l'évacuation des eaux.

Des programmes de renforcement de capacités des acteurs locaux pour améliorer la gestion des risques climatiques à l'échelle territoriale.



Un plan participatif et multisectoriel

Pour Abdou Khadre Dieylani Ba, adjoint au préfet de Saint-Louis, ce plan est non seulement ambitieux mais aussi inclusif. « C'est un plan multisectoriel et participatif qui permet à Saint-Louis de se préparer efficacement face aux défis climatiques. Nous appelons toute la population à s'approprier ce document, à le défendre et à veiller à ce qu'il soit intégré dans les politiques publiques nationales, financé et mis en œuvre dans les meilleurs délais», a-t-il déclaré

À travers cet atelier, Saint-Louis affiche sa volonté de se positionner comme un modèle de résilience climatique en Afrique de l'Ouest, tout en soulignant l'urgence d'agir face à la montée des risques environnementaux.

[Plan de résilience climatique de la ville Saint-Louis : Dix actions prioritaires identifiées](#)

Video

Urgence climatique : Saint-Louis dévoile son plan de riposte

Le financement du Plan de résilience climatique (PRC) de la ville de Saint-Louis est estimé à soixante-treize (73) milliards de francs CFA, a indiqué Amadou Diouldé Diallo, expert urbain à l'Agence de développement municipal (ADM).

Il présentait mardi ce plan au cours d'un atelier institutionnel de diffusion, organisé dans le cadre du Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP).

Le PRC, élaboré dans une approche participative, identifie dix actions prioritaires dont le prolongement du canal du Gandiol pour un coût de 25 milliards de francs CFA, une forte demande des communautés locales.

Une étude spécifique sur la salinisation des terres figure également parmi les priorités, cette problématique constituant une menace directe pour l'agriculture de la région.

[Urgence climatique : Saint-Louis dévoile son plan de riposte](#)

Saint-Louis : Un plan pour faire face aux aléas climatiques lancé

L'Agence de développement municipal (Adm) a présenté, le mardi 24 juin, à Saint-Louis, au cours d'une réunion, le Plan de résilience climatique (Prc). Il entre dans le cadre du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (Serrp) et a pour objectif de renforcer la résilience des communautés à faire face aux aléas climatiques.

Le Plan de résilience climatique (Prc), présenté, le 24 juin, lors d'une réunion destinée aux acteurs territoriaux et communautaires, expose la vulnérabilité de Saint-Louis face aux aléas

climatiques.



« L'agglomération de Saint-Louis est en train de subir les conséquences de la pression démographique, l'urbanisation incontrôlée et la dégradation des écosystèmes », détaille un document remis à la presse. Le plan, présenté sous forme de document, indique que 20% des zones urbaines sont fortement exposées aux inondations du fleuve.

Plus de 77.000 personnes pourraient être directement exposées aux crues du fleuve

et cela jusqu'à 300 km de routes impactées. Le Prc informe aussi que les 5 communes de l'agglomération sont impactées par les inondations fluviales. Le document décrit que « Saint-Louis est ainsi tenaillée entre pression démographique, urbanisation incontrôlée et la dégradation des écosystèmes ».

D'après l'expert urbain de l'Agence de développement municipal (Adm), Amadou Diouldé Diallo, l'objectif du plan est de rendre les communautés de l'agglomération plus résilientes face aux aléas comme l'érosion côtière, la salinisation des terres, les inondations, entre autres. Pour lui, ce plan s'appuie sur l'intercommunalité et la préservation des écosystèmes. « Environ 25 actions sont programmées dont 10 jugées prioritaires. Elles sont réparties en plusieurs axes stratégiques. Il s'agit d'une étude du phénomène de salinisation, du renforcement des capacités des acteurs, de l'aménagement durable, de l'urbanisation résiliente, entre autres », a expliqué l'expert urbain.

Il a ajouté, entre autres, l'extension du canal du Gandiolais, la prévention des risques naturels, les infrastructures contre les inondations, la préservation des écosystèmes le reboisement communautaire. L'élaboration de ce plan fait suite à des concertations avec 367 personnes à travers 9 ateliers et 30 réunions. « Cette démarche collaborative a permis de définir une stratégie commune et partagée entre les cinq communes de l'agglomération, les services de l'État, les Ong et les populations locales », a souligné Amadou Diouldé Diallo.

[Saint-Louis: Un plan pour faire face aux aléas climatiques lancé - Le Soleil](#)

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Saint-Louis élabore un plan de résilience climatique (PRC)

Saint-Louis fait face à de multiples défis climatiques, dont l'érosion côtière, la salinisation des terres, les inondations pluviales et fluviales, entre autres. Des effets qui ont beaucoup impacté l'environnement de la ville de Saint-Louis et de son agglomération. Un plan de résilience

climatique pour faire face aux conséquences désastreuses du changement climatique a été partagé hier dans la capitale du Nord.

La vulnérabilité du département de Saint-Louis face au changement climatique est un secret de polichinelle. Une situation qui préoccupe les partenaires techniques et financiers dont l'Agence de développement municipal (ADM). C'est dans ce cadre qu'un atelier de dissémination des recommandations du PRC a été tenu dans la vieille ville. Une initiative structurante qui est portée dans le cadre du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP), financé par le gouvernement du Sénégal avec l'appui de la Banque mondiale.



Pour Amadou Diouldé Diallo, expert urbain à l'ADM, le PRC est un plan ambitieux, multisectoriel et participatif qui permet au département de Saint-Louis d'être résilient. "Le plan s'appuie sur des études techniques rigoureuses et une approche inclusive du développement durable. D'ailleurs, parmi ses principaux objectifs, il y a la réduction de la vulnérabilité des territoires côtiers et le renforcement de la

planification urbaine et environnementale. Pour le département de Saint-Louis, les impacts climatiques identifiés sont des problèmes liés à l'avancée de la mer, à l'érosion côtière, à la submersion marine, aux inondations pluviales et à la salinisation des terres. Donc, ce sont ces cinq aléas qui ont été ciblés par l'étude du plan de résilience climatique. Une étude a tenté d'apporter des réponses par rapport aux cinq aléas identifiés pour rendre l'agglomération de Saint-Louis assez résiliente par rapport à ses derniers", a souligné Amadou Diouldé Diallo.

Avant de rappeler que le document a été élaboré dans une approche participative avec l'ensemble des acteurs communautaires. Selon lui, le travail a été réalisé avec toutes les communes et le conseil départemental pour déterminer les actions prioritaires du plan de résilience climatique du département de Saint-Louis.

"Les experts ont identifié 25 actions avec les communautés, mais pour être pragmatique, il était question d'identifier dix actions prioritaires suite à des critères de sélection qu'ils ont présentés lors de leur exposé. La plus en vue est l'étude spécifique sur la salinisation des terres. Il y a également le prolongement du canal de Gandiol qui est une forte préoccupation émise par les communautés. Parmi les axes prioritaires se distinguent d'autres activités de renforcement de capacité des acteurs pour mieux faire face aux aléas qui ont été identifiés dans le cadre de l'étude", a déclaré M. Diallo.

D'après l'expert urbain à l'ADM, le PRC du département de Saint-Louis est quatre axes stratégiques, huit domaines d'actions spécifiques, dix actions prioritaires pour un budget de 73 milliards francs CFA.

Venu présider la cérémonie, le préfet de Saint-Louis a rappelé que ce plan est venu à son heure. Raison pour laquelle il a invité toute la population saint-louisienne, en particulier celle de la frange communautaire, à se l'approprier, mais également de faire en sorte que ce plan puisse

être intégré dans la politique du gouvernement, mais également puisse être financé et mis en œuvre.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : Saint-Louis élabore un plan de résilience climatique (PRC) | EnQuete+

Plan de Résilience Climatique (PRC) de Saint-Louis : Les 5 Axes Prioritaires Identifiés

Le Conseil Départemental de Saint-Louis accueille ce mardi un atelier institutionnel de diffusion du Plan de Résilience Climatique (PRC), une initiative structurante portée

dans le cadre du Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP), financé par le Gouvernement du Sénégal avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale.

Cet atelier marque une étape décisive dans la dissémination des recommandations du PRC, véritable feuille de route pour anticiper, réduire et gérer les risques climatiques dans l'agglomération de Saint-Louis – notamment sur la Langue de Barbarie, touchée par des événements météorologiques extrêmes en 2017 et 2018. Réduire la vulnérabilité des territoires côtiers et renforcer la planification urbaine et environnementale figurent parmi les ambitions centrales du PRC, qui s'appuie sur des études techniques rigoureuses et une approche inclusive du développement durable.



Un moment clé d'appropriation institutionnelle et communautaire

L'objectif de cette rencontre est d'améliorer l'appropriation du PRC par les autorités locales, les services techniques et les acteurs institutionnels, pour assurer une mise en œuvre effective et concertée. Plus de 140 participants sont attendus, dont :

- des élus et techniciens du Conseil Départemental de Saint-Louis et des communes de l'agglomération (Saint-Louis, Ndiébène Gandiol, Gandon, Mpal, Fass Ngom),
- ainsi qu'une large représentation des services déconcentrés de l'État et des agences régionales (Environnement, Urbanisme, Hydraulique, Action sociale, Développement rural,

Université, OMVS...).

Au programme

- Présentations vulgarisées, infographies, vidéos et échanges directs permettront d'expliquer en détail les enjeux, la méthodologie et les actions prioritaires du PRC, avec un accent particulier sur :

- la lutte contre la salinisation des terres et des nappes,
- la gestion des inondations et des risques côtiers,
- les efforts de reboisement communautaire,
- les mécanismes de gouvernance et de planification intégrée.

La matinée sera conclue par la signature symbolique d'une déclaration commune d'adhésion au PRC, marquant l'engagement collectif des acteurs à mettre en œuvre les recommandations du plan.

Informations pratiques.

Le Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP) vise à réduire la vulnérabilité côtière de la population de Saint-Louis et à renforcer la résilience urbaine face aux effets du changement climatique, à travers des mesures d'urgence, des études techniques et une planification intégrée du territoire ».

Plan de Résilience Climatique (Prc) de Saint Louis : Les 5 Axes Prioritaires Identifiés -

Saint-Louis - I 'Atelier de diffusion du Plan de résilience : Cinq principaux aléas climatiques identifiés

La ville tricentenaire a accueilli un atelier de diffusion et d'appropriation du Plan de résilience climatique (PRC). Un atelier organisé sur un territoire vulnérable dans un contexte de changement climatique, dans le cadre du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP). Ce plan financé par le Gouvernement du Sénégal, avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale, vise à réduire la vulnérabilité des zones côtières, tout en renforçant la planification urbaine et environnementale de la vieille cité, fortement menacée par les aléas du changement climatique.

Face à la presse, Amadou Diouldé Diallo, expert urbain et représentant du Directeur général de l'Agence de développement municipal (ADM), a indiqué que le plan de résilience climatique se fonde sur une analyse approfondie de cinq principaux aléas climatiques qui affectent Saint-Louis à savoir : les inondations fluviales, la submersion marine, l'érosion côtière, les inondations pluviales et la salinisation des milieux. Et selon lui, une étude a essayé d'apporter des réponses concrètes à ces menaces, pour rendre l'agglomération plus résiliente.

Le plan de résilience climatique, élaboré dans une démarche participative et qui a abouti à vingt cinq propositions, dont dix retenues selon des critères de faisabilité, a donc impliqué les collectivités territoriales, les communautés locales, les services techniques et les élus locaux et a abouti sur 'importantes propositions : Une étude approfondie sur la salinisation des terres agricoles, le prolongement du canal dans le Gandiolais, qui est devenu une demande récurrente des communautés pour limiter les effets des inondations et une meilleure évacuation des eaux, sans oublier les programmes de renforcement de capacités des acteurs locaux, pour améliorer



la gestion des risques climatiques à l'échelle territoriale.

Et selon l'adjoint au préfet de Saint-Louis Abdou Khadre Dieylani Bâ, qui a présidé cette importante rencontre, ce plan est non seulement ambitieux mais aussi inclusif.

"C'est un plan multisectoriel et participatif, qui permet à Saint-Louis de se préparer efficacement face aux défis climatiques. Nous appelons toute la population à s'approprier ce document, à le défendre et à veiller à ce qu'il soit intégré dans les politiques publiques nationales, financé et mis en œuvre dans les meilleurs délais", a déclaré M. Bâ.

Il s'est dit rassuré qu'à travers cet atelier de diffusion du PCR, Saint-Louis affiche sa volonté de se positionner comme un modèle de résilience climatique en Afrique de l'Ouest, tout en soulignant l'urgence d'agir face à la montée des risques environnementaux, causés par les effets des changements climatiques.

[Saint-Louis I Atelier de diffusion du Plan de résilience : Cinq principaux aléas climatiques identifiés](#)

SAINT-LOUIS : ABDOU KHADRE DIEYLANI BA APPELLE A L'APPROPRIATION DU PLAN CLIMAT

Le Conseil départemental de Saint-Louis a accueilli mardi 24 juin un atelier dédié au Plan de résilience climatique (PRC) de l'agglomération. Cet atelier s'intègre au Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP), financé par le gouvernement et soutenu par la Banque Mondiale. L'objectif principal est de réduire la vulnérabilité des côtes et d'améliorer la planification urbaine et environnementale de la ville, confrontée à des défis climatiques tels que l'érosion côtière et la montée des eaux.

Les inondations, la submersion marine et la salinisation des sols impactent les populations



locales. Amadou Diouldé Diallo, représentant le Directeur général de l'Agence de Développement Municipal (ADM), a expliqué que le PRC repose sur l'analyse de cinq aléas climatiques majeurs : l'avancée de la mer, l'érosion côtière, la submersion marine, la salinisation des terres et les inondations. « Le Plan de Résilience Climatique (PRC) se fonde sur une analyse approfondie de cinq principaux aléas climatiques qui affectent la ville de Saint-Louis », a-t-il précisé, selon *Sud Quotidien*. L'étude vise à

proposer des solutions concrètes pour renforcer la résilience de l'agglomération.

Initialement conçu pour identifier dix actions prioritaires, le processus a finalement généré 25 propositions. Dix d'entre elles ont été sélectionnées sur des critères de faisabilité, d'impact et d'urgence. Le prolongement du canal de Gandiole est une demande récurrente des habitants pour atténuer les inondations. Abdou Khadre Dieylani Bâ, adjoint au Préfet, a souligné l'importance du plan : « C'est un plan non seulement ambitieux mais aussi inclusif. Il est multisectoriel et participatif et permet à Saint-Louis de se préparer efficacement face aux défis climatiques ».

[Saint-Louis : Abdou Khadre Dieylani Bâ appelle à l'appropriation du Plan Climat](#)

Saint-Louis : lancement du Plan de résilience climatique pour renforcer la lutte contre les effets du changement climatique

Saint-Louis fait un pas important vers l'adaptation climatique. Un atelier institutionnel de diffusion et d'appropriation du Plan de résilience climatique (PRC) s'est tenu ce mardi dans la ville, dans le cadre du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP). Financé par l'État du Sénégal avec le soutien de la Banque mondiale, ce plan vise à réduire la vulnérabilité des zones côtières face aux impacts du changement climatique tout en améliorant la planification urbaine et environnementale.

Selon Amadou Diouldé Diallo, représentant du directeur général de l'Agence de développement municipal (ADM), le plan repose sur l'analyse de cinq aléas climatiques majeurs : l'érosion côtière, la submersion marine, la salinisation des terres, l'avancée de la mer et les inondations. « Cette étude a essayé d'apporter des réponses concrètes à ces menaces pour rendre l'agglomération plus résiliente », a-t-il expliqué.

Le PRC a été élaboré à l'issue d'un processus participatif qui a mobilisé les collectivités territoriales, les communautés locales, les services techniques et les élus. Initialement conçue pour identifier dix actions prioritaires, la démarche a abouti à 25 propositions, dont dix ont été sélectionnées selon des critères de faisabilité, d'impact et d'urgence.

Dix mesures concrètes pour un avenir plus sûr

Parmi les actions phares figurent : « Une étude sur la salinisation des terres agricoles, qui menace directement les moyens de subsistance des populations rurales ; Le prolongement du canal de Gandiolais, afin de renforcer la capacité d'évacuation des eaux en période d'inondation ; Des programmes de formation pour les acteurs locaux, pour mieux anticiper et gérer les risques climatiques. »

Pour Abdou Khadre Dieylani Ba, adjoint au préfet de Saint-Louis, ce plan est à la fois ambitieux et inclusif. « C'est un plan multisectoriel et participatif qui permet à Saint-Louis de se préparer efficacement face aux défis climatiques. Nous appelons toute la population à s'approprier ce document, à le défendre et à veiller à ce qu'il soit intégré dans les politiques publiques nationales, financé et mis en œuvre dans les meilleurs délais », a-t-il déclaré.

[Saint-Louis : lancement du Plan de résilience climatique pour renforcer la lutte contre les effets du changement climatique](#)

Relèvement d'urgence à la Langue de Barbarie : L'ADM engage un dialogue territorial pour une relocalisation apaisée



Face à l'érosion côtière grandissante qui menace la Langue de Barbarie, l'Agence de Développement Municipal (ADM), en collaboration avec les autorités administratives et les acteurs communautaires,

a lancé une série d'actions de communication territoriale dans le cadre du Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP). Objectif : préparer le déplacement stratégique des populations les plus exposées et favoriser l'adhésion communautaire autour de la libération d'une bande de sécurité de 20 mètres entre la mer et les quartiers riverains.

Un forum communautaire de sensibilisation, organisé ce mercredi 25 juin à la Chambre de commerce de Saint-Louis, a réuni les représentants des quartiers de Guet Ndar, Goxu Mbacc et Ndar Toute. Ces discussions visent à recueillir l'avis des populations sur la solution technique retenue, à savoir un repli stratégique destiné à prévenir les risques de submersion marine.

Une réponse technique à un risque environnemental

La bande des 20 mètres, située en front de mer, abrite aujourd'hui 15 081 personnes réparties dans 1 342 ménages, vivant dans 434 concessions. Ces habitants sont directement menacés par l'avancée de la mer. Le projet propose de dégager cette zone pour permettre l'implantation d'ouvrages de protection côtière, tout en relogant durablement les populations affectées dans des conditions dignes et sécurisées.

Une ingénierie sociale robuste a été mise en place autour du Plan d'Actions de Réinstallation (PAR), qui comprend également une stratégie de restauration des moyens de subsistance pour les populations déplacées. Des ateliers de concertation ont permis d'enregistrer un taux de conciliation de 97 % parmi les personnes affectées, signe d'une forte adhésion locale au projet. Toutefois, 13 cas de refus catégoriques persistent, appelant à une poursuite du dialogue.



Une démarche inclusive, portée par l'ADM

L'ADM, bras opérationnel de l'État dans ce processus, mise sur une approche participative fondée sur l'écoute de la population et la co-construction. L'initiative actuelle vise à créer un consensus territorial fort autour des mesures à venir, en particulier le relogement des sinistrés, la démolition des

habitats précaires, la gestion des sites de recasement, et la promotion d'une cohésion sociale durable avec les communautés hôtes.

Les échanges ont aussi porté sur la gouvernance des Pôles d'Infrastructures Communales (PIC), les projets socio-économiques (PROSE), ainsi que la pérennisation des ouvrages à réaliser. Ces débats, animés par des spécialistes en ingénierie sociale et en aménagement du territoire, traduisent une volonté ferme d'ancrer les actions dans une résilience communautaire durable.

Le SERRP : un projet structurant pour Saint-Louis

Mis en œuvre depuis 2018 avec le soutien financier et technique de la Banque mondiale, le SERRP vise à améliorer la sécurité des habitants les plus vulnérables de Saint-Louis face aux aléas climatiques, en particulier l'érosion côtière. Doté initialement d'un financement de 35 millions de dollars, renforcé en 2020 par un appui additionnel de 50 millions de dollars, le projet a vu sa durée prolongée de deux ans pour répondre à l'ampleur des besoins.



Le SERRP entend améliorer les conditions de vie de 1 342 ménages, dont 3 273 personnes déjà sinistrées, à travers la construction de 436 logements, l'aménagement de sites de relogement et le développement de nouvelles sources de revenus. Par ailleurs, le projet ambitionne de requalifier la bande littorale libérée, de produire des documents de

planification pour mieux gérer les risques urbains et côtiers, et de renforcer les capacités institutionnelles locales.

Les activités de sensibilisation se poursuivent jusqu'au 26 juin à Saint-Louis et à Diouhop, sous la présidence du préfet du département, avec la participation active de l'ADM, des services déconcentrés de l'État, des représentants des populations, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des médias.

[Relèvement d'urgence à la Langue de Barbarie : L'ADM engage un dialogue territorial pour une relocalisation apaisée](#)

Saint-Louis - Relogement des victimes de la houle et sécurisation de la bande des 20 m : Les populations entrevoient l'espoir

Frappées par les inondations dues à la montée de la mer à Saint-Louis, les victimes de cette catastrophe peuvent afficher le sourire avec la pose de la dernière pierre du Projet de relèvement

d'urgence et de résilience à Saint-Louis (Serrp). D'un coût de plus de 48 milliards FCfa, il construit plus de 436 logements pour recaser les victimes de ces inondations.

Dans le cadre de l'exécution du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (Serrp), l'Agence de développement municipal (Adm) a organisé plusieurs activités de sensibilisation, mercredi et jeudi, à la Chambre de commerce et sur le site de relogement des populations affectées par la houle il y a quelques années. Ces activités, organisées sous forme de forums, avec comme objectif principal d'échanger avec les populations sur les difficultés qu'elles rencontrent et surtout de les sensibiliser sur l'état d'avancement du projet et les prochaines étapes, marquent une étape décisive dans la mise en œuvre de la dernière phase de ce projet, selon le Préfet de Saint-Louis et les responsables de l'Adm.



Selon les explications fournies par Abou Sow à la fin de la première activité, ce forum sur le projet Serrp, démarré depuis 2018 pour recaser les populations sinistrées et trouver des solutions durables sur la bande des 20 mètres séparant la mer des habitations suite aux différentes houles qui ont frappé la Langue de Barbarie, a pour objectif de réunir les bénéficiaires pour discuter de l'exécution du projet, afin de leur permettre d'exprimer leurs

préoccupations par rapport au projet et sur les éventuels changements susceptibles d'être apportés par rapport à l'exécution devant les responsables de l'Adm, chargée de l'exécution, et des autorités administratives et techniciens chargés de la conduite du projet. Pour le Préfet Abou Sow, « cet objectif a été largement atteint, car les échanges ont permis de mettre toutes les questions sur la table et d'y apporter des réponses ». Revenant sur les préoccupations formulées par les populations, l'autorité administrative a fait savoir qu'il s'agit, entre autres, de problèmes liés au transport des populations déplacées de la Langue de Barbarie au site de relogement de Djougop, une zone assez éloignée, alors que les populations, qui sont pour l'essentiel des pêcheurs, sont obligées de se déplacer au niveau de la Langue de Barbarie pour leurs activités ; des problèmes de sécurité liés au fait que les zones de recasement sont de nouvelles implantations pas encore prises en charge dans le cadre du maillage sécuritaire, mais aussi d'autres problèmes qui sont intrafamiliaux et liés au fait que plusieurs familles partagent une même concession ; ce qui fait que les problèmes sont transposés à Djougop. Il y a également certaines familles qui refusent catégoriquement de quitter leurs anciens domiciles de la langue de Barbarie, et la question des démolitions qui se pose avec acuité, certaines maisons libérées étant occupées par d'autres familles. « Ce qui constitue une préoccupation majeure », note le Préfet. Il a toutefois apporté des assurances que toutes ces questions trouveront des solutions auprès des autorités administratives qui continueront les discussions avec les populations sur certaines questions, mais aussi l'Adm qui se chargera de désigner une entreprise pour la démolition des maisons sur l'emprise de la bande des 20 mètres. Même si ce sont des opérations



très difficiles, qui nécessitent la collaboration de plusieurs services comme la Senelec et la Sen'eau, le Préfet a annoncé la date du 31 juillet comme date butoir pour leur exécution.

En organisant ces forums, l'Adm mise sur un consensus territorial pour une bonne mise en œuvre des activités en cours sur la bande des 20 mètres, mais également des initiatives visant à

reloger les ayants droit. Il s'agira donc de discuter avec les communautés locales sur la mise en œuvre du Plan d'actions et de réinstallation (Par) de la bande des 20 mètres sur la Langue de Barbarie, les activités de démolition et de requalification de ladite bande en vue de mieux protéger les populations, en attendant la mise en œuvre d'une solution durable. En outre, un important débat est axé sur la gestion du site (charte et code de conduite), la cohésion sociale avec les communautés hôtes, la gouvernance des Pôles d'infrastructures communales (Pic), Projets socio-économiques (Prose) et autres infrastructures réalisées, ainsi que leur pérennisation.

[Saint-Louis - Relogement des victimes de la houle et sécurisation de la bande des 20 m : Les populations entrevoient l'espoir - Lequotidien - Journal d'information Générale](#)

Saint-Louis - projet de relèvement d'urgence et de résilience... (SERRP) : vers la démolition des maisons abandonnées identifiées sur la bande des 20 mètres de la Langue de Barbarie

Les opérations de démolition des maisons abandonnées identifiées sur la bande des 20 mètres de la Langue de Barbarie pourraient démarrer au plus tard le 31 juillet prochain. Annonce faite par le Directeur du Renforcement des Capacités Institutionnelles et du Développement des Compétences à l'Agence de Développement Municipal (ADM), Pierre Coly, qui prenait par avant-hier, jeudi 26 juin 2025, à un forum d'information sur les phases de déplacement, de relogement, de démolition et de requalification de la bande des 20 mètres.

L'activité s'est déroulée dans le village de Diougop, qui abrite le site de recasement des populations sinistrées de la Langue de Barbarie. Il s'agit d'un forum d'information et de sensibilisation sur le Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP), mis en œuvre par l'État du Sénégal, avec le concours de la Banque mondiale.

Il a pour objectif de sécuriser les populations ayant été impactées par l'avancée de la mer sur la Langue de Barbarie.

Une occasion saisie par le Directeur du Renforcement des Capacités Institutionnelles et du Développement des Compétences à l'Agence de Développement Municipal (ADM), Pierre



Coly, pour aborder la question de la démolition des maisons abandonnées identifiées sur la bande des 20 mètres de la Langue de Barbarie dont le démarrage des opérations est prévu au courant du mois de juillet. «Il est prévu de le faire par phase. Donc, au fur et à mesure que nous allons déplacer les populations installées sur la bande de 20 mètres, nous allons détruire les maisons qui s'y trouvent. Pour le moment, dans le site de relogement définitif, nous avons déjà relogé les populations sinistrées qui sont au nombre d'environ 1500 et nous comptons, au fur et à mesure, déplacer celles qui sont actuellement sur la Langue

de Barbarie et, à partir du mois de juillet, procéder à la destruction progressive des maisons », a dit M. Coly.

Il a révélé avoir pris les dispositions nécessaires pour pouvoir déplacer les populations, en mettant «à disposition toute l'infrastructure qu'il faut, aussi bien des camions de déménagement mais également des kits domestiques qui seront donnés aux populations pour leur permettre de bien s'intégrer dans leurs nouveaux logements. Il est également prévu au niveau des sites de relogement définitif la réalisation d'infrastructures collectives pour accompagner l'installation de ces populations. Actuellement, le marché est bientôt livré, il sera livré dans un mois».

S'agissant du poste de santé de la localité, il a tenu à rassurer. «Le poste de santé le sera aussi (fonctionnel). Des entreprises vont également démarrer le travail pour la réalisation de la mosquée, de l'école élémentaire, du collège et du pré-scolaire. Sans compter maintenant toutes les infrastructures économiques qui vont être mises en place notamment la Zone d'Activité Economique et de Développement, la ZAED, qui est une ferme moderne qui va faire de la pisciculture, de l'arboriculture et également de l'élevage », a-t-il précisé.



Selon lui, tous les bénéficiaires du projet pourront trouver des sources de revenus sur place parce que l'objectif du projet également ce n'est pas seulement de déplacer les populations, mais de restaurer leurs moyens de subsistance, leur permettre de trouver des sources de revenus. « Parce qu'on les déplace dans un lieu où elles exerçaient leur activité professionnelle principale qui était la pêche pour les amener sur un site éloigné de la mer. Donc, l'idée, c'est vraiment de les aider à pouvoir restaurer leurs moyens de subsistance », a expliqué M. Coly.

Pour rappel, le projet SERRP est en train d'être mis en œuvre depuis maintenant six (6) ans. Et ce forum est l'occasion de réunir les populations pour les informer de l'état d'avancement de ce projet ainsi que des prochaines étapes. « Nous sommes à une étape prépondérante du projet qui va entraîner le déplacement d'un grand nombre de populations et également la démolition des maisons qui sont sur la bande des 20 mètres afin de créer sur la Langue de Barbarie une bande de sécurité qui permettrait aux populations qui vont y rester de pouvoir être préservées de l'avancée de la mer », a-t-il déclaré.

Au total, ce sont plus de 400 maisons qui seront réalisées, avec un taux actuel de livraison d'environ 49%. « Nous comptons, dans les prochains mois, accélérer la livraison des maisons pour pouvoir boucler le projet parce que la fin du projet est prévue d'ici fin 2026. Il y a un an de plus qui a été ajouté au projet ; donc la clôture est prévue au 30 juin 2026 », a-t-il conclu.

[Saint-Louis - projet de relèvement d'urgence et de résilience... \(SERRP\) : vers la démolition des maisons abandonnées identifiées sur la bande des 20 mètres de la Langue de Barbarie - Sud Quotidien](#)

Bande des 20 mètres de Guet Ndar : démarrage des opérations de démolition des habitations abandonnées d'ici le 30 juillet (préfet)

Le préfet du département de Saint-Louis, Abou Sow, a annoncé mercredi, le démarrage, d'ici le 30 juillet prochain, des opérations de démolition des logements abandonnés situés au quartier Guet-Ndar, précisément dans la bande dite des 20 mètres où des habitants ont été relogés à Diougop (Gandon).

“D'ici le 30 juillet, ces opérations de démolition vont démarrer pour éviter que d'autres les occupent”, a dit à la presse le préfet ajoutant que “certains en ont fait une doléance lors du forum de sensibilisation organisé le même jour par le Projet de relèvement d'urgence et de résilience (SERRP, en anglais), à l'endroit des Parties prenantes affectées (PAP).

Ce projet financé par la Banque mondiale et exécuté par l'Agence de développement Municipal (ADM) a été initié pour recaser les



populations de Guet-Ndar impactées par les effets néfastes de la houle et des inondations.

Le préfet a expliqué que l'opération de démolition n'est pas simple et devra être exécutée par une entreprise spécialisée. "Cette opération se fera par grappes et va tenir compte des installations électriques, hydrauliques et autres", a précisé l'autorité administrative. Les anciens occupants de ces maisons de ce quartier impacté par l'érosion côtière, ont aussi, selon lui, émis des préoccupations sécuritaires qui seront prises en compte.



"Les populations souhaitent que les forces de sécurité effectuent des rondes dans les alentours de ce site

pour dissuader les malfaiteurs", a dit le préfet qui promet une prise en charge de cette doléance. "De même, ces populations s'adonnant à l'activité de pêche, ont posé des doléances liées à leur déplacement. Elles se rendent chaque matin à Guet Ndar avec toutes les difficultés liées à l'éloignement", a-t-il encore relevé, assurant que les autorités vont essayer de trouver une solution à ce problème.

Le préfet a informé que les discussions continuent avec certaines populations encore hésitantes à adhérer au projet de relogement.

Après ce forum tenu à la Chambre de commerce, un autre est prévu ce jeudi sur le site de Diougop, dans le but d'accompagner les populations relogées à mener une vie harmonieuse sur ce site.

Ces forums sont organisés, indique une note remise à la presse, pour renforcer la participation des parties prenantes à la mise en œuvre des activités restantes.

Elles visent à instaurer une communication interactive et en continue avec les parties prenantes affectées (PAP) afin que toutes les dispositions soient prises pour une meilleure organisation des activités de déplacement, de relogement et de démolition indique la même source.

[Bande des 20 mètres de Guet Ndar : démarrage des opérations de démolition des habitations abandonnées d'ici le 30 juillet \(préfet\) - APS](#)

Saint-Louis : vers l'accélération de la livraison des maisons de relogement de Diougop (ADM)

La livraison des maisons construites à Diougop, dans la commune de Gandon, pour le recasement des populations déplacées de la Langue de barbarie, va connaître une accélération, a assuré jeudi, Pierre Coly, directeur du renforcement des capacités institutionnelles et du développement des compétences de l'Agence de développement municipal (ADM).



“Nous sommes à 49% de réalisation de logements estimés à 436 unités et la livraison va connaître une accélération car le projet approche à sa fin”, a dit M. Coly. Prévue pour 7 ans, la durée du projet de relèvement d’urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP), chargé de l’exécution, a connu un prolongement d’un an, a-t-il rappelé.

M. Coly s’entretenait avec des journalistes lors d’un forum communautaire organisé sur le site

de recasement de Diougop. Cette rencontre visait à informer les populations sur l’avancée de ce projet financé par la Banque mondiale à hauteur de 42 milliards avec une contrepartie de l’Etat du Sénégal de 8 milliards de francs.

Les opérations de démolition des maisons abandonnées de Guet-Ndar devraient bientôt commencer, a-t-il informé. Les populations doivent être informées pour que les dispositions soient prises en rapport avec l’autorité administrative, avec les communes de Saint-Louis et de Gandon pour un bon déroulement de ces opérations, a-t-il ajouté.

Pierre Coly a souligné également que “tous les bénéficiaires du projet pourront trouver des sources de revenus à Diougop”. “L’objectif du projet ce n’est pas seulement de déplacer les populations mais de restaurer leurs moyens de subsistance”, a-t-il expliqué.

Alphouseyni Sané, expert en génie civil à l’ADM a indiqué que trois sites étaient ciblés pour accueillir ces populations affectées par les intempéries à Diougop. Le choix de ce site répondait le plus aux critères de proximité, surtout en plus de la qualité du sol, selon lui.



Il a annoncé que la réalisation des infrastructures socio-économiques va démarrer en juillet pour une durée des travaux prévue sur 7 mois afin de permettre aux bénéficiaires de trouver sur place les commodités d’une vie harmonieuse.

M. Sané a notamment évoqué “une école, une grande mosquée, un poste de santé, un aménagement paysager etc. à l’intérieur ou en dehors du site mais dans un endroit pas éloigné de ce site de la commune de Gandon”.

[Saint-Louis : vers l’accélération de la livraison des maisons de relogement de Diougop \(ADM\) - APS](#)

Saint-Louis : l'ADM accélère la livraison des maisons de relogement à Diougop

L'Agence de Développement municipal (ADM) poursuit activement les opérations liées au Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience dans la Langue de Barbarie. Lors de la cérémonie de clôture d'un forum communautaire tenu sur deux jours organisé à Saint-Louis, les autorités ont fait le point sur l'état d'avancement du projet de relogement et les perspectives à venir, notamment en matière de démolition des habitations situées dans la bande des 20 mètres, menacée par l'érosion côtière.



Le forum d'information et de sensibilisation a permis de renforcer le dialogue entre l'ADM et les populations impactées. Pour Pierre Coly, directeur du renforcement des capacités à l'ADM, ce projet constitue une étape cruciale pour protéger les habitants exposés à l'avancée de la mer.

« Nous sommes à une étape prépondérante du projet qui va entraîner le déplacement d'un

grand nombre de populations et la démolition des maisons situées sur la bande des 20 mètres, afin de créer une bande de sécurité », a-t-il indiqué. Parlant de la construction de logements, il a affirmé qu'à ce jour, 49 % des logements prévus à Diougop ont été réalisés.

« L'ADM prévoit la construction d'environ 430 maisons, et ambitionne d'accélérer la cadence pour respecter l'échéance fixée à juin 2026, grâce à une prolongation d'un an du projet.

Les opérations de démolition des habitations situées dans la zone à risque débuteront progressivement en juillet 2025. Ces interventions se feront par étapes, au fur et à mesure que les relogements seront effectifs » a-t-il indiqué.

« À ce jour, environ 1 500 sinistrés ont déjà été relogés dans le site définitif. Le reste des habitants de la Langue de Barbarie sera transféré progressivement », a ajouté Pierre Coly.

Consciente des réticences et des défis sociaux liés à ce processus, l'ADM privilégie une approche concertée avec les autorités administratives locales, les communes concernées (Saint-Louis et Gandon), et les communautés directement impactées. Des moyens logistiques sont prévus pour accompagner les familles : camions de déménagement, kits domestiques, et soutien à l'installation.

« Au-delà du relogement, le projet intègre la mise en place d'infrastructures communautaires essentielles pour faciliter l'intégration des déplacés. Sont ainsi en cours de finalisation un marché, un poste de santé, une mosquée, ainsi que des établissements scolaires (élémentaire, collège et préscolaire). Le projet prévoit également la création d'une Zone d'Activité Économique et de

Développement (ZAED), conçue comme une ferme moderne. Elle comprendra des unités de pisciculture, d'arboriculture et d'élevage, pour offrir aux bénéficiaires de nouvelles sources de revenus et pallier les pertes liées à l'éloignement de la mer, principale source d'activité (notamment la pêche) pour bon nombre de familles » a encore annoncé M. Coly.

« L'objectif du projet n'est pas seulement de déplacer les populations, mais de restaurer leurs moyens de subsistances », a-t-il insisté.

Avec une volonté affirmée de respecter les délais et de garantir un relogement digne, sécurisé et économiquement viable, l'ADM veut faire du projet de Diougop un modèle de résilience territoriale et de relèvement durable pour les populations impactées de la Langue de Barbarie.

[Saint-Louis : l'ADM accélère la livraison des maisons de relogement à Diougop](#)

VERS LA DEMOLITION DES MAISONS ABANDONNEES IDENTIFIEES SUR LA BANDE DES 20 METRES DE LA LANGUE DE BARBARIE

Les opérations de démolition des maisons abandonnées identifiées sur la bande des 20 mètres de la Langue de Barbarie pourraient démarrer au plus tard le 31 juillet prochain. Annonce faite



par le Directeur du Renforcement des Capacités Institutionnelles et du Développement des Compétences à l'Agence de Développement Municipal (ADM), Pierre Coly, qui prenait par avant-hier, jeudi 26 juin 2025, à un forum d'information sur les phases de déplacement, de relogement, de démolition et de requalification de la bande des 20 mètres.

L'activité s'est déroulée dans le village de Diougop, qui abrite le site de recasement des populations sinistrées de la Langue de Barbarie. Il s'agit d'un forum d'information et de sensibilisation sur le Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP), mis en œuvre par l'État du Sénégal, avec le concours de la Banque mondiale. Il a pour objectif de sécuriser les populations ayant été impactées par l'avancée de la mer sur la Langue de Barbarie. Une occasion saisie par le Directeur du Renforcement des Capacités Institutionnelles et du Développement des Compétences à l'Agence de Développement Municipal (ADM), Pierre Coly, pour aborder la question de la démolition des maisons abandonnées identifiées sur la bande des 20 mètres de la Langue de Barbarie dont le démarrage des opérations est prévu au courant du mois de juillet.

«Il est prévu de le faire par phase. Donc, au fur et à mesure que nous allons déplacer les populations installées sur la bande de 20 mètres, nous allons détruire les maisons qui s'y

trouvent. Pour le moment, dans le site de relogement définitif, nous avons déjà relogé les populations sinistrées qui sont au nombre d'environ 1500 et nous comptons, au fur et à mesure, déplacer celles qui sont actuellement sur la Langue de Barbarie et, à partir du mois de juillet, procéder à la destruction progressive des maisons», a dit M. Coly.

Il a révélé avoir pris les dispositions nécessaires pour pouvoir déplacer les populations, en mettant « à disposition toute l'infrastructure qu'il faut, aussi bien des camions de déménagement mais également des kits domestiques qui seront donnés aux populations pour leur permettre de bien s'intégrer dans leurs nouveaux logements. Il est également prévu au niveau des sites de relogement définitif la réalisation d'infrastructures collectives pour accompagner l'installation de ces populations. Actuellement, le marché est bientôt livré, il sera livré dans un mois ».

S'agissant du poste de santé de la localité, il a tenu à rassurer. « Le poste de santé le sera aussi (fonctionnel). Des entreprises vont également démarrer le travail pour la réalisation de la mosquée, de l'école élémentaire, du collège et du préscolaire. Sans compter maintenant toutes les infrastructures économiques qui vont être mises en place notamment la Zone d'Activité Economique et de Développement, la ZAED, qui est une ferme moderne qui va faire de la pisciculture, de l'arboriculture et également de l'élevage», a-t-il précisé.

Selon lui, tous les bénéficiaires du projet pourront trouver des sources de revenus sur place parce que l'objectif du projet également ce n'est pas seulement de déplacer les populations, mais de restaurer leurs moyens de subsistance, leur permettre de trouver des sources de revenus. « Parce qu'on les déplace dans un lieu où elles exerçaient leur activité professionnelle principale qui était la pêche pour les amener sur un site éloigné de la mer. Donc, l'idée, c'est vraiment de les aider à pouvoir restaurer leurs moyens de subsistance», a expliqué M. Coly.



Pour rappel, le projet SERRP est en train d'être mis en œuvre depuis maintenant six (6) ans. Et ce forum est l'occasion de réunir les populations pour les informer de l'état d'avancement de ce projet ainsi que des prochaines étapes. « Nous sommes à une étape prépondérante du projet qui va entraîner le déplacement d'un grand nombre de populations et également la démolition des maisons qui sont sur la bande des 20 mètres afin de créer sur la Langue de Barbarie une bande de sécurité qui permettrait aux populations qui vont y rester de pouvoir être préservées de l'avancée de la mer», a-t-il déclaré.

Au total, ce sont plus de 400 maisons qui seront réalisées, avec un taux actuel de livraison d'environ 49%. « Nous comptons, dans les prochains mois, accélérer la livraison des maisons pour pouvoir boucler le projet parce que la fin du projet est prévue d'ici fin 2026. Il y a un an de plus qui a été ajouté au projet ; donc la clôture est prévue au 30 juin 2026 », a-t-il conclu.

[VERS LA DEMOLITION DES MAISONS ABANDONNEES IDENTIFIEES SUR LA BANDE DES 20 METRES DE LA LANGUE DE BARBARIE | SenePlus](#)

Le PNALRU va s'inspirer du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (ministre)



Le Programme national d'accès au logement et de rénovation urbaine (PNALRU) va s'inspirer du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP, sigle en anglais), a déclaré M. Balla Moussa Fofana, ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires.

”L'expérience que nous avons ici est un exemple que nous devons généraliser dans toutes les régions du Sénégal”, a dit M. Fofana en visite sur le site de Diougop où l'Agence de développement municipal (ADM) déroule le Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP sigle en anglais) de construction de 480 logements en faveur des populations de la Langue de Barbarie victimes des intempéries.

Il a salué le travail abattu par l'ADM qui concrétise une expérience réussie de construction de 480 logements reproductibles avec le PNALRU dont l'objectif est de mettre à la disposition des populations sénégalaises des toits décents à des coûts abordables.

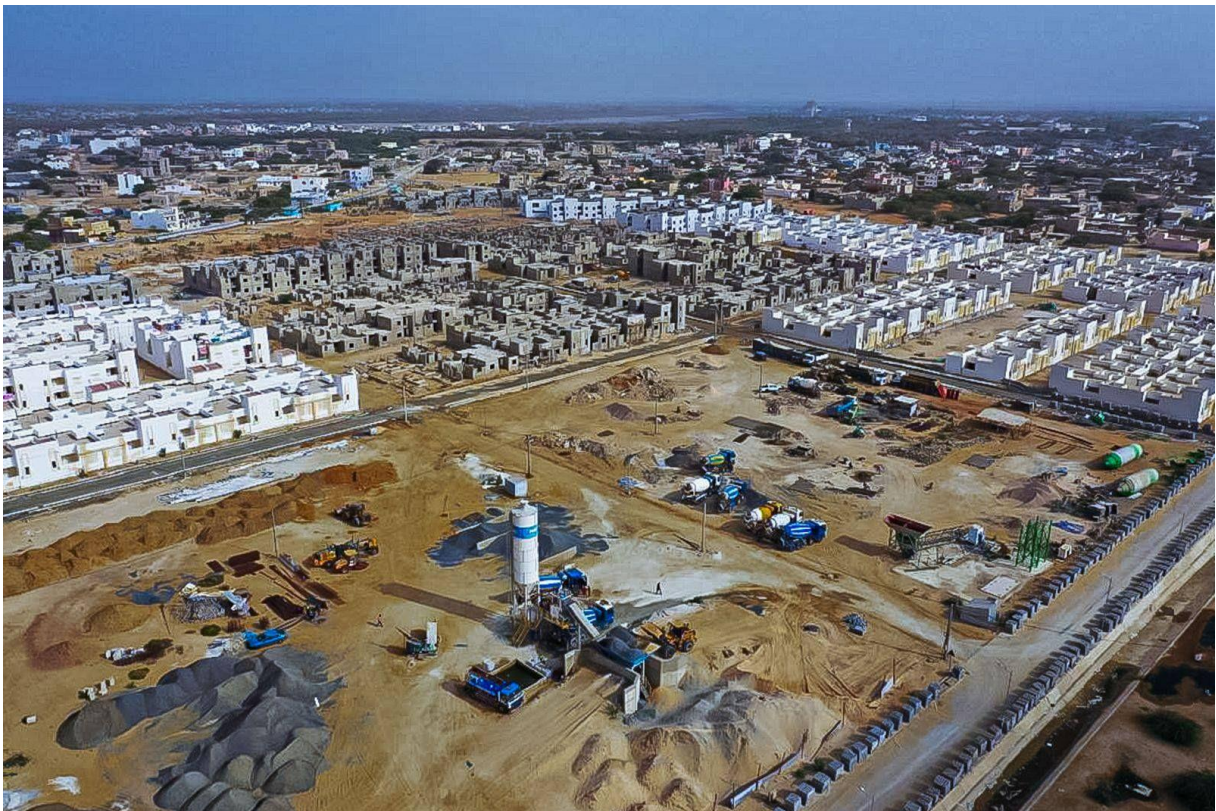
”Nous allons bientôt lancer ce programme national qui vise à construire environ 200 000 logements sur cinq à dix ans. Il est crucial d'analyser les modèles existants pour s'assurer de leur viabilité économique, technique et sociale”, a ajouté le ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires.

M. Fofana a insisté sur le fait que ces logements peuvent constituer une base solide pour démocratiser l'accès au logement et soulager les ménages.

Il a invité les professionnels du bâtiment à se joindre à cet élan afin de garantir un toit décent à chaque sénégalais. ”Ce que nous avons promis aux Sénégalais est faisable et nous allons le faire avec l’aide de Dieu, mais surtout avec la mobilisation de tous”, a estimé M Fofana.

[Le PNARLU va s’inspirer du Projet de relèvement d’urgence et de résilience à Saint-Louis \(ministre\) - APS](#)

RELOGEMENT À DIOUGOP : 225 VILLAS LIVRÉES POUR LES DÉPLACÉS DE LA LANGUE DE BARBARIE



La commune de Gandon, dans la région de Saint-Louis, franchit une étape majeure dans la prise en charge des populations victimes de l’érosion côtière. Ce 24 juillet 2025, le ministre Moussa Bala Fofana a annoncé la livraison de 225 villas à Diougop, permettant le relogement de près de 2 570 personnes déplacées de la Langue de Barbarie.

Cette réalisation s’inscrit dans le cadre du Projet de Relèvement d’Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP), financé à hauteur de 93,3 millions de dollars sur une période de sept ans. Un second programme est en cours pour la construction de 436 logements supplémentaires, destinés à accueillir jusqu’à 15 000 personnes menacées par les effets dévastateurs de l’érosion.

Outre les logements, le site de Diougop bénéficiera d’infrastructures essentielles : un centre de santé, un marché, des écoles et une mosquée sont prévus pour offrir un cadre de vie digne aux nouvelles populations.

Le gouvernement mise également sur la relance économique avec l'aménagement d'une zone d'activités économiques (ZAED) à Ngalam/Ndiawdoune. Cette zone abritera notamment une ferme intégrée, des unités de pisciculture et d'aviculture, afin de garantir l'autonomisation et l'insertion socioéconomique des ménages déplacés.

Enfin, un budget de 3 milliards FCFA est mobilisé à travers le Plan de Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS) pour soutenir des projets générateurs de revenus et améliorer durablement les conditions de vie des populations concernées.

Cette visite de terrain, conduite par le ministre Moussa Bala Fofana, marque une volonté affirmée de l'État de répondre concrètement aux effets du changement climatique, tout en assurant une prise en charge humaine et durable des déplacés environnementaux.

RELOGEMENT À DIOUGOP : 225 VILLAS LIVRÉES POUR LES DÉPLACÉS DE LA LANGUE DE BARBARIE

Accès au logement et renouveau urbain : un programme de 200 000 unités annoncé

Le ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement du territoire a visité, vendredi, le site de relogement des populations impactées par l'érosion côtière à la Langue de Barbarie, situé à Diougop. Moussa Bala Fofana, a, en marge de ce déplacement, annoncé le lancement imminent du Programme national d'accès au logement et au renouveau urbain (Pnalru).

Moussa Bala Fofana, ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement du territoire poursuit son séjour dans la capitale du Nord. Hier, vendredi, il s'est rendu à Diougop, pour visiter le site de relogement des populations impactées par l'érosion



côtière de la Langue de Barbarie. Le ministre a rappelé les efforts de l'État pour protéger et accompagner les populations déplacées qui y sont installées dans le Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (Serrp). Moussa Bala Fofana a expliqué que cette visite était destinée à s'enquérir de l'état d'avancement des travaux sur le site de relogement, mais c'est surtout un pas vers le lancement prochain du Programme national d'accès au

logement et de renouveau urbain (Pnalru). «Au-delà du relogement, nous travaillons à offrir à chaque famille un logement décent et abordable, tout en favorisant la relance économique et sociale.

Le Pnalru, voulu par le Président Bassirou Diomaye Diakharr Faye, et suivi de près par le Premier ministre, Ousmane Sonko, est un levier essentiel pour répondre aux attentes des Sénégalais », a affirmé le ministre. Le site de Diougop qui s'étend sur 15,7 hectares doit accueillir 436 logements définitifs de type Rez-de-chaussée, R+1 et R+2, ainsi que des infrastructures sociales (poste de santé, école, marché, centre socio-éducatif). Selon l'Agence de développement municipal, qui pilote le projet, 225 villas ont été livrées dont 167 déjà attribuées et 91 occupées, permettant ainsi le relogement de 2.570 personnes. 200.000 logements à construire S'appuyant sur cette expérience, le ministre a détaillé les ambitions du Pnalru. Il a annoncé que plus de 200.000 unités seront construites sur 5 à 10 ans, grâce à un partenariat entre l'État et des acteurs publics et privés. Les prix annoncés se veulent accessibles, selon le ministre : rez-de-chaussée à moins de 20 millions de FCfa, logements en R+2 autour de 30 millions de FCfa et pouvant descendre jusqu'à 20 millions de FCfa, avec les subventions et dispositifs du programme.



En location-vente, avec un apport initial de 4 à 5 millions de FCfa, le reste pourra être remboursé sur dix ans, à raison de moins de 100.000 FCfa par mois, a laissé entendre M. Fofana. « Un tel dispositif permettra à des familles, qui paient actuellement 300.000 F CFA de loyer, de dégager près de 200.000 F Cfa chaque mois, pour investir dans l'éducation et le bien-être de leurs enfants. C'est cela l'impact concret que nous recherchons », a-t-il souligné. Dans le nord du pays, en plus des logements, le Serrp a permis la mise en place d'un Plan de restauration des moyens de subsistance (Prms) de 3 milliards de F CFA, pour accompagner les déplacés, et relancer leurs activités économiques, comme la pêche, l'agriculture, l'aviculture, l'artisanat, le commerce entre autres. Le ministre a affirmé qu'avec le dispositif Serrp et le Pnalru, l'État entend conjuguer urgence humanitaire et planification urbaine durable, en transformant les défis climatiques, en opportunités de développement pour la ville de Saint-Louis et le pays tout entier.

[Accès au logement et renouveau urbain : un programme de 200 000 unités annoncé - Le Soleil](#)

SAINT-LOUIS : Moussa Bala Fofana, en mission sur le SERRP, salue un modèle de résilience climatique et sociale



Le Ministre de l'Urbanisme, des Collectivités Territoriales et de l'Aménagement des Territoires (MUCTAT), M. Moussa Bala Fofana, a effectué une visite officielle à Diougop, dans la commune de Gandon, pour constater l'état d'avancement du Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP).

Accompagné du Directeur général de l'Agence de Développement Municipal

(ADM), Dr Mamouth Diop, du gouverneur de la région, du préfet et des autorités locales, le ministre a salué les réalisations tangibles de ce projet structurant, véritable bouclier contre l'érosion côtière. Le SERRP s'attaque à l'un des plus grands défis climatiques au Sénégal : la disparition progressive de la Langue de Barbarie.

À ce jour :

- 225 villas sont déjà livrées à Diougop (179 en RDC, 46 en R+1)
 - 91 familles, soit 2 570 personnes, ont été relogées et mises en sécurité
 - 436 logements supplémentaires sont en cours de construction pour accueillir 15 000 sinistrés
- Mais le projet va plus loin que le relogement :

- Un marché moderne, un centre de santé, des écoles et une mosquée sont en construction pour assurer la cohésion sociale.
- La ZAED de Ngalam/Ndiawdoune deviendra un pôle économique intégré, avec ferme agricole, pisciculture et aviculture – créant des emplois durables pour les déplacés climatiques et les habitants.

Chaque infrastructure ici est un symbole de justice climatique, bâtie pour et avec les communautés.

Le SERRP intègre un ambitieux Plan de Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS) doté de 3 milliards de FCFA, pour assurer un retour à la dignité économique :

- 286 jeunes et femmes formés dans des filières porteuses : BTP, couture, mareyage, froid industriel...
- Mise à disposition d'équipements essentiels : camions frigorifiques, unités de couture, centrales d'achat...
- Soutien à l'entrepreneuriat local : 78 femmes réunies en GIE produisent des biens issus de la transformation halieutique.

Ici, on ne se contente pas de reloger : on reconstruit des destins.

Saint-Louis, laboratoire africain de la résilience

Doté de 93,3 millions de dollars de financement, le SERRP s'impose comme un projet pilote de résilience climatique en Afrique de l'Ouest :

- Requalification durable de la bande côtière des 20 mètres libérée
- Partenariats stratégiques avec l'Université Gaston Berger et les collectivités locales
- Modèle reproductible, inscrit dans les meilleures pratiques internationales en matière d'adaptation au changement climatique

À Saint-Louis, l'État agit avec méthode et humanité. Le SERRP incarne une vision intégrée : répondre à l'urgence, restaurer la dignité, et bâtir un avenir viable pour les générations futures. Le pari de la résilience est en marche. Et Saint-Louis en est la preuve vivante.

[SAINT-LOUIS : Moussa Bala Fofana, en mission sur le SERRP, salue un modèle de résilience climatique et sociale](#)

EROSION COTIERE A SAINT LOUIS : L'ETAT SAUVE 2570 PERSONNES DES EAUX GRACE A UNE LIVRAISON DE 225 VILLAS NEUVES



La commune de Gandon, dans la région de Saint-Louis, a accueilli une visite de terrain marquante dans le cadre du Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP). Aux côtés du Directeur général de l'Agence de Développement Municipal (ADM), Dr Mamouth Diop, du gouverneur de région et des autorités locales, le ministre de l'Urbanisme, Moussa Bala Fofana, a salué l'impact concret de ce programme d'envergure.

Des logements pour les sinistrés du littoral

À Diougop, 225 villas ont déjà été livrées, dont 91 occupées par des familles déplacées de la Langue de Barbarie, soit plus de 2 500 personnes sauvées des effets dévastateurs de l'érosion côtière. À terme, ce sont 436 logements supplémentaires qui accueilleront près de 15 000 sinistrés.

Le projet ne se limite pas à un simple relogement. Un marché, un centre de santé, des écoles et une mosquée sont en cours de construction pour ancrer durablement la vie communautaire. La future Zone d'Aménagement Économique Durable (ZAED) de Ngalam/Ndiawdoune devrait quant à elle générer de nombreux emplois à travers des activités agricoles et halieutiques.

Un investissement massif pour restaurer les moyens de subsistance

Le Plan de Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS), doté de 3 milliards FCFA, offre aux populations des formations en BTP, couture, froid industriel, et d'autres filières. Déjà, 286



jeunes et femmes ont été formés, tandis que du matériel (camions frigorifiques, unités de transformation, centrales d'achat) est mis à disposition pour soutenir les initiatives économiques locales.

Un modèle africain de résilience climatique

Avec un financement de 93,3 millions de dollars, le SERRP fait de Saint-Louis un laboratoire de résilience face au changement climatique. Le projet prévoit aussi la requalification de la bande côtière libérée, ainsi qu'un partenariat renforcé avec l'Université Gaston Berger pour la recherche et la formation.

« Ici, on ne se contente pas de reloger, on reconstruit des destins », a déclaré le ministre Moussa Bala Fofana, qui voit dans le SERRP un modèle répliquable à l'échelle du continent.

[Erosion côtière à Saint Louis : L'Etat sauve 2570 personnes des eaux grâce à une livraison de 225 villas neuves](#)

SAINT-LOUIS / LOGEMENT - Balla Moussa Fofana salue le modèle du SERRP et veut s'en inspirer pour le PNALRU

Le Programme national d'accès au logement et de rénovation urbaine (PNALRU) va tirer son inspiration du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP), a annoncé jeudi Balla Moussa Fofana, ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires.

En visite sur le site de Diougop, où l'Agence de développement municipal (ADM) met en œuvre la construction de 480 logements destinés aux populations sinistrées de la Langue de Barbarie, le ministre a salué une initiative "exemplaire" qu'il entend généraliser dans toutes les régions du Sénégal.

« L'expérience que nous avons ici est un exemple que nous devons généraliser », a déclaré le ministre, estimant que ce modèle réussi constitue une référence pour le PNALRU, qui ambitionne de construire 200 000 logements sur une période de cinq à dix ans.

M. Fofana a souligné l'importance de s'appuyer sur des modèles économiquement, techniquement et socialement viables pour garantir le succès du programme. Il a également insisté sur la nécessité de mobiliser l'ensemble des professionnels du secteur du bâtiment afin de répondre efficacement à la demande en logements décents et accessibles.

« Ce que nous avons promis aux Sénégalais est faisable et nous allons le faire, avec l'aide de Dieu, mais surtout avec la mobilisation de tous », a-t-il affirmé.

Le projet SERRP, mis en œuvre par l'ADM à Saint-Louis, vise à reloger les familles affectées par l'avancée de la mer et les intempéries, tout en posant les bases d'une urbanisation durable et inclusive. Le ministre a salué le travail de l'agence, soulignant que ce projet démontre qu'il

est possible de bâtir des logements reproductibles et à coût maîtrisé dans toutes les régions du pays.



[SAINT-LOUIS / LOGEMENT – Balla Moussa Fofana salue le modèle du SERRP et veut s’en inspirer pour le PNARLU](#)

Saint-Louis - en visite dans les habitations des sinistrés de la langue de barbarie à Diougop : Balla Moussa Fofana annonce le lancement imminent du Programme National d’Accès au Logement et de Renouveau Urbain

Le ministre de l’Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l’Aménagement du Territoire, Balla Moussa Fofana, a annoncé, hier vendredi, le lancement imminent du Programme National d’Accès au Logement et de Renouveau Urbain. Ce programme, dit-il, vise à garantir l’accès au foncier et aux différents avantages qu’il offre. Avant de généraliser un programme, il a estimé qu’il était fondamental de s’appuyer sur les expériences existantes de l’ADM, à travers le Projet de Relogement et de Résilience à Saint-Louis (SERRP). Il a visité, hier vendredi, les habitations des sinistrés de la Langue de Barbarie, relogés à Diougop.



Accompagné du Gouverneur de Saint-Louis, du Préfet du département de Saint-Louis, du Directeur général de l'Agence de Développement Municipal (ADM), le ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement du Territoire, a visité hier, vendredi 25 juillet 2025, le chantier du Projet de Relogement d'urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP), financé par la Banque Mondiale (BM). Balla Moussa Fofana a constaté de visu l'état d'avancement des travaux de construction notamment du marché de Diougop, du dispensaire, avant de visiter les habitations des sinistrés de la Langue de Barbarie. « Concernant cette visite, il s'agit véritablement d'une mission de terrain. Nous devons construire ici environ 480 unités de logement pour reloger des ménages victimes de sinistres. Il est donc important pour nous de venir constater l'avancement des travaux, évaluer le travail en cours et recueillir les leçons de cette expérience », a-t-il laissé entendre.

M. Fofana a profité de cette occasion pour annoncer le lancement imminent du Programme National d'Accès au Logement et de Renouveau Urbain. Ce programme, a-t-il rappelé, est une priorité pour Son Excellence, le Président de la République, Monsieur Bassirou Diomaye Diakharr Faye, et pour le Premier ministre, Ousmane Sonko, qui en assure un suivi rigoureux afin de garantir l'accès au foncier et aux différents avantages qu'il offre.

« Avant de généraliser un programme, il est fondamental de s'appuyer sur les expériences existantes. Aujourd'hui, grâce à l'ADM, nous disposons d'un modèle concret avec ces 480 logements aux coûts particulièrement intéressants. Par exemple, les rez-de-chaussée sont proposés à moins de 30 millions de francs CFA. En appliquant les avantages du programme, on pourrait même descendre en dessous de 20 millions. Les logements R+2 sont estimés à environ 20 millions par palier. Avec les subventions prévues, ces coûts pourraient être ramenés à 15 millions. Un logement à 15 millions en location-vente, avec un dépôt initial de 4 à 5 millions, restera un solde de 10 millions à rembourser sur 10 ans. Cela revient à environ 1 million par an, soit moins de 100 000 francs par mois. Et ça, c'est ce dont les sénégalais ont besoin », a-t-il expliqué au terme de sa visite.

Il a rappelé qu'aujourd'hui, le Programme National d'Accès au Logement et de Renouveau Urbain regroupe un engagement d'investissement autour de quatre partenaires pour la réalisation de plus de 200 000 unités, à construire sur une période de 5 à 10 ans. « Voilà



pourquoi il était important de venir avec nos équipes, analyser cette expérience réelle, étudier la structure des coûts, évaluer l'impact des avantages du programme, notamment l'accès facile au foncier, aux matériaux, à l'exploitation, pour permettre à chaque sénégalais d'avoir un logement digne, à un prix abordable, parfois même en dessous de 15 millions. C'est ce que nous avons promis aux Sénégalais est bel et bien en train de se réaliser », a-t-il conclu.

[Saint-Louis - en visite dans les habitations des sinistrés de la langue de barbarie à Dioupop : Balla Moussa Fofana annonce le lancement imminent du Programme National d'Accès au Logement et de Renouveau Urbain - Sud Quotidien](#)

Saint-Louis : Le ministre de l'Urbanisme salue l'avancement du projet SERRP et loue l'expertise de l'ADM

Le ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires a effectué, ce vendredi, une visite de chantier à Saint-Louis. Sur le site du Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP), il a pu constater l'état d'avancement des travaux et réaffirmer l'engagement de l'État à reloger les populations sinistrées de la Langue de Barbarie, victimes de l'avancée de la mer.



Accompagné de Dr Mamouth Diop, Directeur général de l'Agence de Développement municipal (ADM), le ministre a salué la qualité des infrastructures en cours de construction, destinées à accueillir 15.081 personnes déplacées. Il a souligné que cette mission de terrain s'inscrit dans une démarche d'évaluation du projet, mais aussi de capitalisation de l'expérience dans le cadre du lancement prochain du Programme National d'Accès au Logement et de Renouveau Urbain (PNALRU).

« Il est fondamental, avant de généraliser un programme, de s'appuyer sur des expériences concrètes. Grâce à l'ADM, nous disposons ici d'un modèle de référence, avec des logements de qualité à des coûts accessibles », a-t-il déclaré.

Il a pu découvrir les différents chantiers en cours, notamment la construction du marché, du centre de santé et des logements destinés aux populations déplacées.

La phase actuelle du projet a permis l'aménagement du site de relogement de Diougop sur une superficie de 15,7 hectares. Ces travaux comprennent le terrassement, la voirie et les réseaux divers nécessaires à la construction des logements définitifs et des équipements sociaux.

À ce jour, 171 villas ont été réceptionnées, dont 159 de plain-pied et 12 à étage. Sur ce total, 167 logements ont déjà été attribués et 91 sont occupés par les familles bénéficiaires, permettant de reloger 2 570 personnes. Le projet prévoit à terme la construction d'environ 500 logements de différents types pour accueillir l'ensemble des populations concernées.

Saint-Louis : Le ministre de l'Urbanisme salue l'avancement du projet SERRP et loue l'expertise de l'ADM



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Saint-Louis élabore un plan de résilience climatique (PRC)

Saint-Louis fait face à de multiples défis climatiques, dont l'érosion côtière, la salinisation des terres, les inondations pluviales et fluviales, entre autres. Des effets qui ont beaucoup impacté l'environnement de la ville de Saint-Louis et de son agglomération. Un plan de résilience climatique pour faire face aux conséquences désastreuses du changement climatique a été partagé hier dans la capitale du Nord.

La vulnérabilité du département de Saint-Louis face au changement climatique est un secret de polichinelle. Une situation qui préoccupe les partenaires techniques et financiers dont l'Agence de développement municipal (ADM). C'est dans ce cadre qu'un atelier de dissémination des recommandations du PRC a été tenu dans la vieille ville. Une initiative structurante qui est portée dans le cadre du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP), financé par le gouvernement du Sénégal avec l'appui de la Banque mondiale.

Pour Amadou Diouldé Diallo, expert urbain à l'ADM, le PRC est un plan ambitieux, multisectoriel et participatif qui permet au département de Saint-Louis d'être résilient. "Le plan s'appuie sur des études techniques rigoureuses et une approche inclusive du développement durable. D'ailleurs, parmi ses principaux objectifs, il y a la réduction de la vulnérabilité des territoires côtiers et le renforcement de la planification urbaine et environnementale. Pour le département de Saint-Louis, les impacts climatiques identifiés sont des problèmes liés à l'avancée de la mer, à l'érosion côtière, à la submersion marine, aux inondations pluviales et à la salinisation des terres. Donc, ce sont ces cinq aléas qui ont été ciblés par l'étude du plan de résilience climatique. Une étude a tenté d'apporter des réponses par rapport aux cinq aléas identifiés pour rendre l'agglomération de Saint-Louis assez résiliente par rapport à ses dangers", a souligné Amadou Diouldé Diallo.

Avant de rappeler que le document a été élaboré dans une approche participative avec l'ensemble des acteurs communautaires. Selon lui, le travail a été réalisé avec toutes les communes et le conseil départemental pour déterminer les actions prioritaires du plan de résilience climatique du département de Saint-Louis.

"Les experts ont identifié 25 actions avec les communautés, mais pour être pragmatique, il était question d'identifier dix actions prioritaires suite à des critères de sélection qu'ils ont présentés lors de leur exposé. La plus en vue est l'étude spécifique sur la salinisation des terres. Il y a également le prolongement du canal de Gandiol qui est une forte préoccupation émise par les communautés. Parmi les axes prioritaires se distinguent d'autres activités de renforcement de capacité des acteurs pour mieux faire face aux aléas qui ont été identifiés dans le cadre de l'étude", a déclaré M. Diallo.

D'après l'expert urbain à l'ADM, le PRC du département de Saint-Louis est quatre axes stratégiques, huit domaines d'actions spécifiques, dix actions prioritaires pour un budget de 73 milliards francs CFA.

Venu présider la cérémonie, le préfet de Saint-Louis a rappelé que ce plan est venu à son heure. Raison pour laquelle il a invité toute la population saint-louisienne, en particulier celle de la frange communautaire, à se l'approprier, mais également de faire en sorte que ce plan puisse être intégré dans la politique du gouvernement, mais également puisse être financé et mis en œuvre. ■

IBRAHIMA BOGAR SENE, SAINT-LOUIS

RÉSILIENCE CLIMATIQUE

Soixante-treize (73) milliards de francs CFA sont nécessaires pour le financement du Plan de résilience climatique (PRC) de la ville de Saint-Louis, a déclaré Amadou Diouldé Diallo, expert urbain à l'Agence de développement municipal (ADM). Il présentait hier ce plan au cours d'un atelier institutionnel de diffusion du Plan de Résilience Climatique (PRC), une initiative structurante portée dans le cadre du Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP). Amadou Diouldé Diallo a identifié, à cette occasion, dix actions prioritaires dont le prolongement du canal du Gandiol d'un coût de 25 milliards FCFA, une demande forte des communautés environnantes ainsi qu'une étude spécifique sur la salinisation des terres, un problème qui menace l'agriculture locale. Ce document a été élaboré dans une approche participative avec l'ensemble des acteurs communautaires, a-t-il dit. Abdou Khadre Dieylani, adjoint au préfet de Saint-Louis, a appelé la population à s'approprier ce plan, mais également à faire en sorte qu'il puisse être intégré dans la politique du gouvernement. D'un coût de 60 milliards de FCFA pour une durée de 5 ans (2018-2023) avec une extension de 2 ans, le SERRP est financé par le Gouvernement du Sénégal avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale.

BANDE DE SÉCURITÉ DES 20 M DE LA LANGUE DE BARBARIE

Les travaux de libération de l'emprise annoncés pour juillet prochain

À quelques mois de la fin du projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis, l'Agence de développement municipal (ADM) a organisé hier à Diouguop un forum d'information et de sensibilisation avec les populations bénéficiaires. Une rencontre qui a permis aux participants d'évaluer l'état d'avancement du relèvement des familles affectées et de discuter des prochaines étapes, dont la libération de la bande de sécurité des 20 m dans la Langue de Barbarie.



IBRAHIMA BOCAR SÈNE, SAINT-LOUIS

Saint-Louis est l'une des villes sénégalaises les plus exposées aux aléas climatiques, avec l'avancée de la mer qui a occasionné de graves dégâts dans la Langue de Barbarie. Entre août

2017 et février 2018, d'importantes ondes de tempête avaient causé des dommages considérables, avec plusieurs centaines de familles affectées dans le quartier des pêcheurs. Ce qui avait nécessité leur réinstallation rapide vers d'autres sites plus sûrs, dont Khar Yalla et Diouguop dans

la commune de Gandon.

Mais en dehors des familles ayant perdu leurs habitations, d'autres personnes ont été identifiées sur une zone à haut risque située le long de la côte, sur une bande d'environ 20 m de large. Une population qu'il fallait aussi évacuer pour des raisons de sécurité.

Pour Pierre Coly, directeur du Renforcement des capacités institutionnelles et du développement des compétences à l'ADM, le projet est à une étape prépondérante avec la démolition des maisons sur la bande des 20 m de la Langue de Barbarie.

La concertation et le dialogue seront mis en avant

"Nous avons longuement abordé l'état d'avancement des logements construits ici à Diouguop. Au total, nous avons prévu de réaliser environ 430 nouvelles maisons. Nous sommes à environ 89 % de réalisation des logements et nous nous apprêtons à livrer encore d'autres maisons

très prochainement pour pouvoir boucler le projet d'ici fin 2026. Pour le moment, dans le site de relèvement définitif, nous avons déjà relogé environ mille cinq cents personnes et nous comptons au fur et à mesure déplacer d'autres personnes affectées qui sont actuellement sur la Langue de Barbarie. Nous avons profité de la rencontre avec les familles concernées pour les sensibiliser sur les prochaines opérations de démolition. Il est donc important que les populations puissent être bien informées des dispositions prises en rapport avec l'autorité administrative, avec les communes de Saint-Louis et de Gandon pour que celles-ci se passent dans les meilleures conditions", a déclaré Pierre Coly.

Avant d'annoncer que les travaux de libération de la bande des vingt mètres sont prévus au début du mois de juillet prochain. "Il est prévu de les réaliser par phase suivant le planning des déplacements des populations installées sur la bande des 20 m. Les démolitions se feront au fur et à mesure. Mais pour toute opération de relèvement et de déplacement, il y a forcément des difficultés, des réticences et nous en sommes conscients. C'est pourquoi nous avons initié ces rencontres pour que les opérations se déroulent sans grands incidents. Déjà, nous avons pris toutes les dispositions pour pouvoir déplacer les populations en mettant à disposition toute la logistique pour les accompagner dans le déménagement. Des kits domestiques seront également donnés aux populations

pour leur permettre de bien s'intégrer dans leur nouveau logement", a expliqué M. Coly.

Il faut signaler qu'au niveau des sites de relèvement définitif, le projet a prévu la réalisation d'infrastructures collectives pour accompagner l'installation des populations déplacées de la Langue de Barbarie. Pour le directeur du Renforcement des capacités institutionnelles et du développement des compétences à l'ADM, le marché sera livré dans un mois, le poste de santé suivra ainsi que la mosquée, l'école élémentaire, le collège et le centre préscolaire. Avant de rappeler que l'objectif du projet n'est pas seulement de déplacer les populations, mais de restaurer leurs moyens de subsistance, leur permettant de trouver des sources de revenus. ■

PLAN DE RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINT-LOUIS

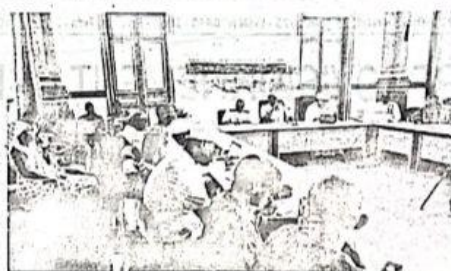
5 principaux aléas climatiques qui affectent la ville recensés et 10 actions prioritaires identifiées

La grande salle de conférence du Conseil départemental de Saint-Louis a abrité hier, mardi 24 juin, un atelier de diffusion du Plan de résilience climatique (PRC) de l'agglomération de Saint-Louis. Cela s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP) qui est financé par le Gouvernement du Sénégal avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale. L'objectif est de réduire la vulnérabilité des zones côtières et de renforcer la planification urbaine et environnementale de la ville tricentenaire fortement menacée par les effets du changement climatique tels que l'érosion côtière et l'avancée de la mer.

Les inondations fluviales et pluviales, la submersion marine, l'érosion côtière la salinisation des sols, ce sont autant de phénomènes qui perturbent de nos jours le vécu des populations. La ville de Saint-Louis n'est pas épargnée. Ce qui justifie la tenue de cet atelier de diffusion du Plan de résilience climatique de l'agglomération de Saint-Louis.

Le Plan de Résilience Climatique (PRC) se fonde sur une analyse approfondie de cinq principaux aléas climatiques qui affectent la ville de Saint-Louis à savoir l'avancée de la mer, l'érosion côtière, la submersion marine, la salinisation des terres et les inondations. A fait savoir Amadou Diouldé Diallo, représen-

tant du Directeur général de l'Agence de Développement Municipal (ADM). Il a rappelé que cette étude vise à apporter des réponses concrètes aux menaces dans le but de rendre l'agglomération de Saint-Louis plus résiliente. Le plan était prévu au préalable pour identifier dix actions prioritaires. Cependant, le processus a abouti à 25 propositions, dont dix qui ont été retenues selon des critères de faisabilité, d'impact et d'urgence. Selon toujours M. Diallo, le prolongement du canal de Gandiolo reste une demande



récurrente des communautés pour limiter les effets des inondations et améliorer l'évacuation des eaux. La rencontre a été présidée par l'adjoint au Préfet du département de Saint-Louis, Abdou Khadre Dieylani Bâ, qui est revenu sur l'importance de ce plan. « C'est un plan non seulement ambitieux mais aussi inclusif. Il est multisectoriel et participatif et per-

met à Saint-Louis de se préparer efficacement face aux défis climatiques. Nous appelons toute la population à se approprier, à le défendre et à veiller à ce qu'il soit intégré dans les politiques publiques nationales », a-t-il déclaré au terme de la cérémonie d'ouverture officielle de cet atelier qui a réuni des acteurs de divers secteurs et services.

YVESTENDEG

FORUM COMMUNAUTAIRE SUR LE PROJET SERRP

La livraison des logements va connaître une accélération d'ici juin 2026.



Le site de relogement de Diou-gob a abrité un forum communautaire pour informer les populations sur les réalisations et les chantiers en vue de ce projet financé par la banque mondiale à hauteur de 42 milliards de francs CFA avec une contrepartie du gouvernement du Sénégal de 7 milliards de francs CFA dédié aux sinistrés victimes de l'avancée de la mer dans la langue de Barbarie.

Un forum présidé par le préfet du département, en présence du directeur de renforcement des capacités institutionnelles et

du développement des compétences de l'Agence de développement municipal, Pierre Coly qui a révélé que les réalisations sont à 49% d'exécution et que la livraison va connaître une accélération d'ici la fin du projet prévu en juin 2026. "Nous sommes à 49% de réalisation de logements estimés à 436 unités et la livraison va connaître une accélération car ce projet du SERRP prévu pour une durée de 7 ans, avec un an supplémentaire, approche à sa fin", a dit Pierre Coly. Interpellé sur les opérations de démolition des

maisons abandonnées du quartier des pêcheurs de Guet-Ndar, M Coly a précisé qu'elles vont bientôt démarrer.

"Les opérations de démolition des maisons abandonnées de Guet-Ndar devraient bientôt commencer. Et les populations vont être informées pour que les dispositions soient prises en rapport avec l'autorité administrative, avec les communes de Saint-Louis et de Gandon pour un bon déroulement de ces opérations," a-t-il précisé. Il a aussi souligné que "tous les bénéficiaires du projet pourront trouver des sources de revenus dans ce site de relogement de Diou-gob. Car l'objectif de ce projet du SERRP n'est pas seulement de déplacer les populations mais de faire en sorte qu'elles y trouvent toutes les commodités nécessaires pour leur bien être", a-t-il expliqué. Pour rappel, il est annoncé une réalisation d'infrastructures socio-économique dans ce site comme une école, une case de santé, une grande mosquée, un supermarché, une espace de pratique des sports dont les travaux vont démarrer en juillet pour une durée de 7 mois.

Adama Sall (correspondant)

SAINT-LOUIS - PROJET DE RELÈVEMENT D'URGENCE ET DE RÉSILIENCE... (SERRP)

Vers la démolition des maisons abandonnées identifiées sur la bande des 20 mètres de la Langue de Barbarie

Les opérations de démolition des maisons abandonnées identifiées sur la bande des 20 mètres de la Langue de Barbarie pourraient démarrer au plus tard le 31 juillet prochain. Annonce faite par le Directeur du Renforcement des Capacités Institutionnelles et du Développement des Compétences à l'Agence de Développement Municipal (ADM), Pierre Coly, qui prenait par avant-hier, jeudi 26 juin 2025, à un forum d'information sur les phases de déplacement, de relogement, de démolition et de requalification de la bande des 20 mètres.



L'activité s'est déroulée dans le village de Diougop, qui abrite le site de recensement des populations sinistrées de la Langue de Barbarie. Il s'agit d'un forum d'information et de sensibilisation sur le Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP), mis en œuvre par l'État du Sénégal, avec le concours de la Banque mondiale. Il a pour objectif de sécuriser les populations ayant été impactées par l'avancée de la mer sur la Langue de Barbarie.

Une occasion saisie par le Directeur du Renforcement des Capacités Institutionnelles et du Développement des Compétences à l'Agence de Développement Municipal (ADM), Pierre Coly, pour aborder la question de la démolition des maisons abandonnées identifiées sur la bande des 20 mètres de la Langue de Barbarie dont le démarrage des opérations est prévu au courant du mois de juillet. «Il est prévu de le faire par phase. Donc, au fur et à mesure que nous allons déplacer les populations installées sur la bande de 20 mètres, nous allons détruire les maisons qui s'y trouvent. Pour le moment, dans le site de relogement définitif, nous avons déjà relogé les populations sinistrées qui sont aux nombre d'environ 1500 et nous comptons, au fur et à mesure, déplacer celles qui sont actuellement sur la Langue de Barbarie et, à partir du mois de juillet, procéder à la destruction progressive des maisons», a dit M. Coly.

Il a révélé avoir pris les dispositions nécessaires pour pouvoir déplacer les populations, en mettant à disposition toute l'infrastructure qu'il faut, aussi bien des camions de déménagement mais également des

sera livré dans un mois». S'agissant du poste de santé de la localité, il a tenu à rassurer. «Le poste de santé le sera aussi (fonctionnel). Des entreprises vont également démarrer le travail pour la réalisation de la mosquée, de l'école élémentaire, du collège et du préscolaire. Sans compter maintenant toutes les infrastructures économiques qui vont être mises en place notamment la Zone d'Activité Economique et de Développement, la ZAED, qui est une ferme moderne qui va faire de la pisciculture, de l'arboriculture et également de l'élevage», a-t-il précisé.

Selon lui, tous les bénéficiaires du projet pourront trouver des sources de revenus sur place parce que l'objectif du projet également ce n'est pas seulement de déplacer les populations, mais de restaurer leurs moyens de subsistance, leur permettre de trouver des sources de revenus. «Parce qu'on les déplace dans un lieu où elles exerçaient leur activité professionnelle principale qui était la pêche pour les amener sur un site éloigné de la mer. Donc, l'idée, c'est vraiment de les aider à pouvoir restaurer

leurs moyens de subsistance», a expliqué M. Coly.

Pour rappel, le projet SERRP est en train d'être mis en œuvre depuis maintenant six (6) ans. Et ce forum est l'occasion de réunir les populations pour les informer de l'état d'avancement de ce projet ainsi que des prochaines étapes. «Nous sommes à une étape prépondérante du projet qui va entraîner le déplacement d'un grand nombre de populations et également la démolition des maisons qui sont sur la bande des 20 mètres afin de créer sur la Langue de Barbarie une bande de sécurité qui permettrait aux populations qui vont y rester de pouvoir être préservées de l'avancée de la mer», a-t-il déclaré.

Au total, ce sont plus de 400 maisons qui seront réalisées, avec un taux actuel de livraison d'environ 49%. «Nous comptons, dans les prochains mois, accélérer la livraison des maisons pour pouvoir boucler le projet parce que la fin du projet est prévue d'ici fin 2026. Il y a un an de plus qui a été ajouté au projet ; donc la clôture est prévue au 30 juin 2026», a-t-il conclu.

YVES TENDENG

Sud
Quotidien

Groupe Sudcommunication
Antenne 11 à Bourguiba
BP 4130
Tél : 33 824 33 06

Sud Quotidien
Edité par Sud Sali
Associés :
La Rédaction
Administrateurs

Abdoulaye Ndiaga SYLLA - Vieux SAVANÉ
Directeur de la Publication
Henriette Nang KANDÉ
Coordonnateur de la Rédaction

Abdoulaye THIAM
Rédacteur en Chef
Mouctar DIENG
Chef d'Édition
Ibrahima DIALLO
Impression : AFRICOME

Distribution :
Tél : 33 824 33 06
Service commercial
Tél : 33 824 33 06
e-mail : sudcommercial@sudonline.sn
Adresse Internet
<http://www.sudquotidien.sn>
E-mail : sudquotidien@yahoo.fr

PLAN DE RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINT-LOUIS

5 principaux aléas climatiques qui affectent la ville recensés et 10 actions prioritaires identifiées

La grande salle de conférence du Conseil départemental de Saint-Louis a abrité hier, mardi 24 juin, un atelier de diffusion du Plan de résilience climatique (PRC) de l'agglomération de Saint-Louis. Cela s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP) qui est financé par le Gouvernement du Sénégal avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale. L'objectif est de réduire la vulnérabilité des zones côtières et de renforcer la planification urbaine et environnementale de la ville tridentaire fortement menacée par les effets du changement climatique tels que l'érosion côtière et l'avancée de la mer.

Les inondations fluviales et pluviales, la submersion marine, l'érosion côtière, la salinisation des sols, ce sont autant de phénomènes qui perturbent de nos jours le vécu des populations. La ville de Saint-Louis n'est pas épargnée. Ce qui justifie la tenue de cet atelier de diffusion du Plan de résilience climatique de l'agglomération de Saint-Louis.

« Le Plan de Résilience Climatique (PRC) se fonde sur une analyse approfondie de cinq principaux aléas climatiques qui affectent la ville de Saint-Louis à savoir l'avancée de la mer, l'érosion côtière, la submersion marine, la salinisation des terres et les inondations », a fait savoir Amadou Diouly Diallo, représen-

tant du Directeur général de l'Agence de Développement Municipal (ADM). Il a rappelé que cette étude vise à apporter des réponses concrètes aux menaces dans le but de rendre l'agglomération de Saint-Louis plus résiliente. Le plan était prévu au préalable pour identifier dix actions prioritaires. Cependant, le processus a abouti à 25 propositions, dont dix qui ont été retenues selon des critères de faisabilité, d'impact et d'urgence. Selon toujours M. Diallo, le prolongement du canal de Gandiole reste une demande



récurrente des communautés pour limiter les effets des inondations et améliorer l'évacuation des eaux. La rencontre a été présidée par l'adjoint au Préfet du département de Saint-Louis, Abdou Khadre Dieyi Bâ, qui est revenu sur l'importance de ce plan. « C'est un plan non seulement ambitieux mais aussi inclusif. Il est multisectoriel et participatif et per-

met à Saint-Louis de se préparer efficacement face aux défis climatiques. Nous appelons toute la population à se l'approprier, à le défendre et à veiller à ce qu'il soit intégré dans les politiques publiques nationales », a-t-il déclaré au terme de la cérémonie d'ouverture officielle de cet atelier qui a réuni des acteurs de divers secteurs et services. **YVES TENDENG**

FORUM COMMUNAUTAIRE SUR LE PROJET SERRP

La livraison des logements va connaître une accélération d'ici juin 2026.



Le site de relogement de Diou-gob a abrité un forum communautaire pour informer les populations sur les réalisations et les chantiers en vue de ce projet financé par la banque mondiale à hauteur de 42 milliards de francs CFA avec une contrepartie du gouvernement du Sénégal de 7 milliards de francs CFA dédié aux sinistrés victimes de l'avancée de la mer dans la langue de Barbarie.

Un forum présidé par le préfet du département, en présence du directeur de renforcement des capacités institutionnelles et

du développement des compétences de l'Agence de développement municipal, Pierre Coly qui a révélé que les réalisations sont à 49% d'exécution et que la livraison va connaître une accélération d'ici la fin du projet prévu en juin 2026.

"Nous sommes à 49% de réalisation de logements estimés à 436 unités et la livraison va connaître une accélération car ce projet du SERRP prévu pour une durée de 7 ans, avec un an supplémentaire, approche à sa fin", a dit Pierre Coly. Interpellé sur les opérations de démolition des

maisons abandonnées du quartier des pêcheurs de Guet-Ndar, M. Coly a précisé qu'elles vont bientôt démarrer.

"Les opérations de démolition des maisons abandonnées de Guet-Ndar devraient bientôt commencer. Et les populations vont être informées pour que les dispositions soient prises en rapport avec l'autorité administrative, avec les communes de Saint-Louis et de Gandon pour un bon déroulement de ces opérations", a-t-il précisé. Il a aussi souligné que "tous les bénéficiaires du projet pourront trouver des sources de revenus dans ce site de relogement de Diou-gob. Car l'objectif de ce projet du SERRP n'est pas seulement de déplacer les populations mais de faire en sorte qu'elles y trouvent toutes les commodités nécessaires pour leur bien-être", a-t-il expliqué. Pour rappel, il est annoncé une réalisation d'infrastructures socio-économique dans ce site comme une école, une case de santé, une grande mosquée, un supermarché, une espace de pratique des sports dont les travaux vont démarrer en juillet pour une durée de 7 mois.

Adama Sall (correspondant)

EXECUTION ET RESILIENCE DU PROJET SERRP

Pour une prise en charge des préoccupations des populations

L'Agence de Développement Municipal (ADM) a organisé ce mercredi 25 juin 2025, un important forum à la chambre de commerce et d'industrie de Saint-Louis, pour discuter de l'exécution du Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP), son état d'avancement et de sa pérennité. Ce projet urbain, mis en œuvre par l'ADM vise à réduire la vulnérabilité aux risques côtiers des populations établies sur la Langue de Barbarie et à renforcer la planification de la résilience urbaine et côtière de la ville de Saint-Louis.

Le forum a réuni autorités administratives, parties prenantes et bénéficiaires du projet pour discuter de son exécution et de ses perspectives futures. Selon le préfet Abou Sow, qui a présidé la rencontre, il s'agissait de permettre aux populations bénéficiaires de dire leurs préoccupations, leurs inquiétudes et les changements susceptibles d'être apportés.

«Les populations ont soulevé plusieurs préoccupations, notamment le transport au niveau de Djougob, la sécurité pour les nouvelles habitations, les problèmes intra-familiaux liés à la prise en charge en termes de concessions du projet et la question des démolitions. L'objectif visé à travers l'organisation de cette rencontre est atteint, car toutes les questions ont été mises sur la table et des réponses claires et précises ont été apportées. Le projet, qui a duré 7 ans, est à sa phase de finition et cette rencontre a permis de réunir les populations bénéficiaires pour discuter de l'exécution du projet et de leurs préoccupations », a-t-il indiqué.

M. Abou Sow a également abordé la question des démolitions, en annonçant que l'ADM va bientôt sortir une note de service pour le choix d'une entreprise pour l'opération de démolition qui est assez complexe.



«Les opérations devaient commencer d'ici le 30 juillet», a-t-il confié.

Le projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP) est entré en vigueur le 21 septembre 2018, pour une durée de 5 ans. D'un coût initial de 35 millions de dollars, soit 18,6 milliards de francs CFA, il a bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions de dollars de la Banque mondiale et vise à améliorer les conditions de vie de 1342 ménages répartis en 538 concessions, soit au total 15081 personnes dont 3273 ayant déjà perdues leurs maisons et 11808 encore installées sur la bande des 20 mètres et considérées comme très exposées à l'érosion côtière, à travers leur réinstallation sur un site aménagé et dans des logements appropriés.

Le projet prévoit à terme de réaliser environ 436 logements répartis en rez-de-chaussée, R+1 et R+2 et entend restaurer les moyens de subsistance des populations déplacées.

On peut en citer entre autres, un collège, un poste de santé, un centre socio-éducatif, un marché, un terrain et parcours sportif.

À travers le Plan de restauration des moyens de subsistance (PRMS) des familles relogées à

Djougob, le projet SERRP a financé des projets socio-économiques (PROSE) et des projets d'investissements communautaires (PIC).

Plusieurs filières économiques ont été prises en charge telles que le mareyage, la transformation des produits halieutiques, le commerce, le maraîchage, la couture, la coiffure. Deux-cents (200) jeunes du site de relogement et de la Langue de Barbarie ont été formés sur les filières professionnelles pertinentes telles que l'agriculture, l'aviculture, la pâtisserie, la sérigraphie, la transformation des produits halieutiques, le froid industriel, la plomberie, l'électricité.

Un coaching insertion des jeunes est même en cours avec la chambre des métiers de Saint Louis

Baye DIAGNE
correspondant à Saint Louis

73 milliards pour le plan de résilience climatique de Saint-Louis

Dans le cadre du projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP), un atelier institutionnel de diffusion et d'appropriation du plan de résilience climatique (PRC) s'est tenu hier, à Saint-Louis sur financement du Gouvernement du Sénégal avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale. Dix actions prioritaires sont identifiées et 73 milliards de francs CFA sont nécessaires pour son financement. Ce plan vise à réduire la vulnérabilité des zones côtières tout en renforçant la planification urbaine et environnementale de la ville de Saint-Louis, fortement menacée par les effets du changement climatique. Selon le représentant du Directeur général de l'Agence de Développement municipal (ADM), Amadou Diouldé Diallo, le PRC se fonde sur une analyse approfondie de cinq principaux aléas climatiques qui affectent Saint-Louis. Il s'agit de l'avancée de la mer, de l'érosion côtière, de la submersion marine, de la salinisation des terres et des inondations. Ainsi dix actions prioritaires sont identifiées dont le prolongement du canal du Gandiol d'un coût de 25 milliards FCFA. A l'en croire, une demande forte des communautés environnantes fait, ainsi qu'une étude spécifique sur la salinisation des terres, un problème qui menace l'agriculture locale, ont été dénotées.

LE SOLEIL - JEUDI 26 JUIN 2025

Selon le Plan de résilience climatique, 20% des zones urbaines de Saint-Louis sont exposées aux inondations du fleuve.

■ SAINT-LOUIS

Un plan pour faire face aux aléas climatiques lancé

L'Agence de développement municipal (Adm) a présenté, le mardi 24 juin, à Saint-Louis, au cours d'une réunion, le Plan de résilience climatique (Prc). Il entre dans le cadre du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (Serrp) et a pour objectif de renforcer la résilience des communautés à faire face aux aléas climatiques.

SAINT-LOUIS - Le Plan de résilience climatique (Prc), présenté, le 24 juin, lors d'une réunion destinée aux acteurs territoriaux et communautaires, expose la vulnérabilité de Saint-Louis face aux aléas climatiques. « L'agglomération de Saint-Louis est en train de subir les conséquences de la pression démographique, l'urbanisation incontrôlée et la dégradation des écosystèmes », détaille un document remis à la presse.

Le plan, présenté sous forme de document, indique que 20% des zones urbaines sont fortement exposées aux inondations du fleuve. Plus de 77.000 personnes pourraient être directement exposées aux crues du fleuve et cela jusqu'à 300 km de routes impactées. Le Prc informe aussi que les 5 communes de l'agglomération sont impactées par les inondations fluviales. Le document décrit que « Saint-Louis est ainsi tenaillée entre pression démographique, urbanisation incontrôlée et la dégradation des écosystèmes ». D'après l'expert urbain de l'Agence de développement municipal (Adm), Amadou Diouldé Diallo, l'objectif du plan est de rendre les communautés de l'agglomération plus résilientes face aux aléas comme l'érosion cô-

tière, la salinisation des terres, les inondations, entre autres. Pour lui, ce plan s'appuie sur l'intercommunalité et la préservation des écosystèmes. « Environ 25 actions sont programmées dont 10 jugées prioritaires. Elles sont réparties en plusieurs axes stratégiques. Il s'agit d'une étude du phénomène de salinisation, du renforcement des capacités des acteurs, de l'aménagement durable, de l'urbanisation résiliente, entre autres », a expliqué l'expert urbain. Il a ajouté, entre autres, l'extension du canal du Gandiol, la prévention des risques naturels, les infrastructures contre les inondations, la préservation des écosystèmes le reboisement communautaire. L'élaboration de ce plan fait suite à des concertations avec 367 personnes à travers 9 ateliers et 30 réunions. « Cette démarche collaborative a permis de définir une stratégie commune et partagée entre les cinq communes de l'agglomération, les services de l'État, les Ong et les populations locales », a souligné Amadou Diouldé Diallo. Le coût total du Plan de résilience climatique est estimé à 73 milliards de FCfa.

Jeanne SAGNA
(Correspondante)

■ JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION

EXECUTION ET RESILIENCE DU PROJET SERRP

Pour une prise en charge des préoccupations des populations

L'Agence de Développement Municipal (ADM) a organisé ce mercredi 25 juin 2025, un important forum à la chambre de commerce et d'industrie de Saint-Louis, pour discuter de l'exécution du Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP), son état d'avancement et de sa pérennité. Ce projet urbain, mis en œuvre par l'ADM vise à réduire la vulnérabilité aux risques côtiers des populations établies sur la Langue de Barbarie et à renforcer la planification de la résilience urbaine et côtière de la ville de Saint-Louis.

Le forum a réuni autorités administratives, parties prenantes et bénéficiaires du projet pour discuter de son exécution et de ses perspectives futures. Selon le préfet Abou Sow, qui a présidé la rencontre, il s'agissait de permettre aux populations bénéficiaires de dire leurs préoccupations, leurs inquiétudes et les changements susceptibles d'être apportés.

«Les populations ont soulevé plusieurs préoccupations, notamment le transport au niveau de Djougob, la sécurité pour les nouvelles habitations, les problèmes intra-familiaux liés à la prise en charge en termes de concessions du projet et la question des démolitions. L'objectif visé à travers l'organisation de cette rencontre est atteint, car toutes les questions ont été mises sur la table et des réponses claires et précises ont été apportées. Le projet, qui a duré 7 ans, est à sa phase de finition et cette rencontre a permis de réunir les populations bénéficiaires pour discuter de l'exécution du projet et de leurs préoccupations», a-t-il indiqué.

M. Abou Sow a également abordé la question des démolitions, en annonçant que l'ADM va bientôt sortir une note de service pour le choix d'une entreprise pour l'opération de démolition qui est assez complexe.

«Les opérations devraient commencer d'ici le 30 juillet», a-t-il confié.

Le projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP) est entré en vigueur le 21 septembre 2018, pour une durée de 5 ans. D'un coût initial de 35 millions de dollars, soit 18,6 milliards de francs CFA, il a bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions de dollars de la Banque mondiale et vise à améliorer les conditions de vie de 1342 ménages répartis en 538 concessions, soit au total 15081 personnes dont 3273 ayant déjà perdues leurs maisons et 11808 encore installées sur la bande des 20 mètres et considérées comme très exposées à l'érosion côtière, à travers leur réinstallation sur un site aménagé et dans des logements appropriés.

Le projet prévoit à terme de réaliser environ 436 logements répartis en rez-de-chaussée, R+1 et R+2 et entend restaurer les moyens de subsistance des populations déplacées.

On peut en citer entre autres, un collège, un poste de santé, un centre socio-éducatif, un marché, un terrain et parcours sportif.

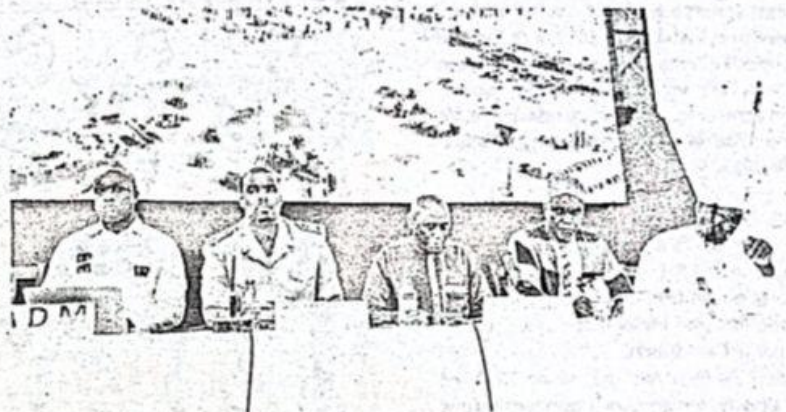
À travers le Plan de restauration des moyens de subsistance (PRMS) des familles relogées à

Djougob, le projet SERRP a financé des projets socio-économiques (PROSE) et des projets d'investissements communautaires (PIC).

Plusieurs filières économiques ont été prises en charge telles que le mareyage, la transformation des produits halieutiques, le commerce, le maraîchage, la couture, la coiffure. Deux-cents (200) jeunes du site de relogement et de la Langue de Barbarie ont été formés sur les filières professionnelles pertinentes telles que l'agriculture, l'aviculture, la pâtisserie, la sérigraphie, la transformation des produits halieutiques, le froid industriel, la plomberie, l'électricité.

Un coaching insertion des jeunes est même en cours avec la chambre des métiers de Saint Louis

Baye DIAGNE
correspondant à Saint Louis



Les autorités annoncent un programme de 200 000 unités

Le ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement du territoire a visité, vendredi, le site de relogement des populations impactées par l'érosion côtière à la Langue de Barbarie, situé à Dioufop. Moussa Bala Fofana, a, en marge de ce déplacement, annoncé le lancement imminent du Programme national d'accès au logement et au renouvellement urbain (Penalrue).

SAINT-LOUIS - Moussa Bala Fofana, ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement du territoire pour son séjour dans la capitale du Nord. Hier, vendredi, il s'est rendu à Dioufop, pour visiter le site de relogement des populations impactées par l'érosion côtière de la Langue de Barbarie. Le ministre a rappelé les efforts de l'État pour protéger et accompagner les populations déplacées qui y sont installées dans le Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-

Louis (Serrp). Moussa Bala Fofana a expliqué que cette visite était destinée à s'enquérir de l'état d'avancement des travaux sur le site de relogement, mais c'est surtout un pas vers le lancement prochain du Programme national d'accès au logement et de renouvellement urbain (Penalrue). «Au-delà du relogement, nous travaillons à offrir à chaque famille un logement décent et abordable, tout en favorisant la relance économique et sociale. Le Penalrue, voulu par le Président Bassirou Diomaye Diakhary Faye, et suivi de



Le ministre, Moussa Bala Fofana, a visité le site de recasement des sinistrés de la Langue de Barbarie à Dioufop.

près par le Premier ministre, Ousmane Sonko, est un levier essentiel pour répondre aux attentes des Sénégalais», a affirmé le ministre. Le site de Dioufop qui s'étend sur 15,7 hectares doit accueillir 436 loge-

ments définitifs de type Rez-de-chaussée, R+1 et R+2, ainsi que des infrastructures sociales (poste de santé, école, marché, centre socio-éducatif). Selon l'Agence de développement municipal, qui pilote le projet, 225 villas ont été livrées dont 167 déjà attribuées et 91 occupées, permettant ainsi le relogement de 2.570 personnes. 200.000 logements à construire. S'appuyant sur cette expérience, le ministre a détaillé les ambitions du Penalrue. Il a annoncé que plus de 200.000 unités seront construites sur 5 à 10 ans, grâce à un partenariat entre l'État et des acteurs pu-

blics et privés. Les prix annoncés se veulent accessibles, selon le ministre : rez-de-chaussée à moins de 20 millions de FCfa, logements en R+2 autour de 30 millions de FCfa et pouvant descendre jusqu'à 20 millions de FCfa, avec les subventions et dispositifs du programme. En location-vente, avec un apport initial de 4 à 5 millions de FCfa, le reste pourra être remboursé sur dix ans, à raison de moins de 100.000 FCfa par mois, a laissé entendre M. Fofana. «Un tel dispositif permettra à des familles, qui paient actuellement 300.000 F Cfa de loyer, de décaler près de 200.000 F Cfa chaque mois, pour investir dans l'éducation et le bien-être de leurs enfants. C'est cela l'impact concret que nous recherchons», a-t-il souligné. Dans le nord du pays, en plus des logements, le Serrp a permis la mise en place d'un Plan de restauration des moyens de subsistance (Prms) de 3 milliards de F Cfa, pour accompagner les déplacés, et relancer leurs activités économiques, comme la pêche, l'agriculture, l'aviculture, l'artisanat, le commerce entre autres. Le ministre a affirmé qu'avec le dispositif Serrp et le Penalrue, l'État entend conjuguer urgence humanitaire et planification urbaine durable, en transformant les défis climatiques, en opportunités de développement pour la ville de Saint-Louis et le pays tout entier. Jeanne SAGNA (Correspondante)

■ RÉPARATION DE LA ROUTE RELIANT L'HOPITAL PSYCHIATRIQUE À L'ÉGLISE

Au quartier Kénia de Ziguinchor, des jeunes à la tâche

Face à l'enclavement critique de leur quartier en pleine saison des pluies, les jeunes de Zack Kénia, un quartier de la commune de Ziguinchor, ont pris les choses en main. Sans attendre l'État ni la mairie, ils restaurent eux-mêmes un tronçon dégradé devenu impraticable. Un acte citoyen qui réveille les consciences et appelle une réponse urgente des autorités.

toyenne s'élève comme une alerte. Mais la réponse attendue reste celle des institutions. Bitumer leur tronçon dégradé n'est pas une faveur, rappellent les habitants : c'est un droit. Gaustin DIATTA (Correspondant)

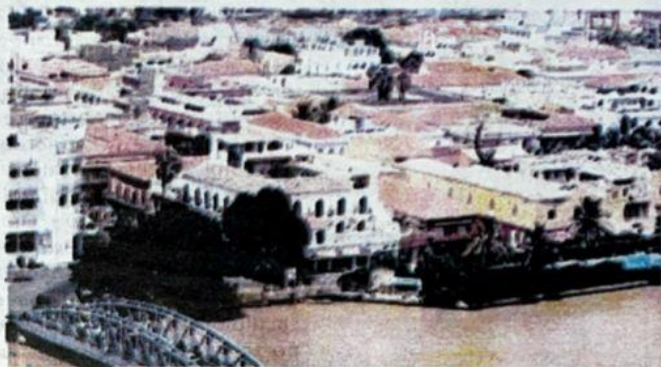
SAINT-LOUIS

Atelier de diffusion du Plan de résilience climatique, cinq principaux aléas climatiques identifiés.

La ville tricentenaire a accueilli un atelier de diffusion et d'appropriation du Plan de résilience climatique (PRC). Un atelier organisé, sur un territoire vulnérable dans un contexte de changement climatique, dans le cadre du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP). Ce plan financé par le Gouvernement du Sénégal avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale, vise à réduire la vulnérabilité des zones côtières tout en renforçant la planification urbaine et environnementale de la vieille cité fortement menacée par les aléas du changement climatique.

Et face à la presse, Amadou Diouldé Diallo, représentant du directeur général de l'Agence de développement municipal (ADM), a indiqué que le plan de résilience climatique se fonde sur une analyse approfondie de cinq principaux aléas climatiques qui affectent Saint-Louis à savoir : les inondations fluviales, la submersion marine, l'érosion côtière, les inondations pluviales et la salinisation des milieux. Et selon lui, une étude a essayé d'apporter des réponses concrètes à ces menaces pour rendre l'agglomération plus résiliente.

Le plan de résilience climatique, élaboré dans une démarche participative et qui a abouti à vingt



cinq propositions dont dix retenues selon des critères de faisabilité, a donc impliqué les collectivités territoriales, les communautés locales, les services techniques et les élus locaux et a abouti sur l'importantes propositions : Une étude approfondie sur la salinisation des terres agricoles, le prolongement du canal dans le Gandiolais, qui est devenu une demande récurrente des communautés pour limiter les effets des inondations et améliorer l'évacuation des eaux, sans oublier les programmes de renforcement de capacités des acteurs locaux pour améliorer la gestion des risques climatiques à l'échelle territoriale.

Et selon l'adjoint au préfet de Saint-Louis Abdou Khadre Dieylani Ba, qui a présidé cette importante rencontre, ce plan est non seule-

ment ambitieux mais aussi inclusif. "C'est un plan multisectoriel et participatif qui permet à Saint-Louis de se préparer efficacement face aux défis climatiques. Nous appelons toute la population à s'approprier ce document, à le défendre et à veiller à ce qu'il soit intégré dans les politiques publiques nationales, financé et mis en œuvre dans les meilleurs délais", a déclaré M Ba qui s'est rassuré qu'à travers cet atelier de diffusion du PRC, Saint-Louis affiche sa volonté de se positionner comme un modèle de résilience climatique en Afrique de l'Ouest, tout en soulignant l'urgence d'agir face à la montée des risques environnementaux causés par les effets des changements climatiques.

Adama Sall

Saint-Louis : vers l'accélération de la livraison des maisons de relogement de Diougop (ADM)

[APS] – La livraison des maisons construites à Diougop, dans la commune de Gandon, pour le recasement des populations déplacées de la Langue de barbarie, va connaître une accélération, a assuré jeudi, Pierre Coly, directeur du renforcement des capacités institutionnelles et du développement des compétences de l'Agence de développement municipal (ADM).

"Nous sommes à 49% de réalisation de logements estimés à 436 unités et la livraison va connaître une accélération car le projet approche à sa fin", a dit M. Coly. Prévue pour 7 ans, la durée du projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP), chargé de l'exécution, a connu un prolongement d'un an, a-t-il rappelé.

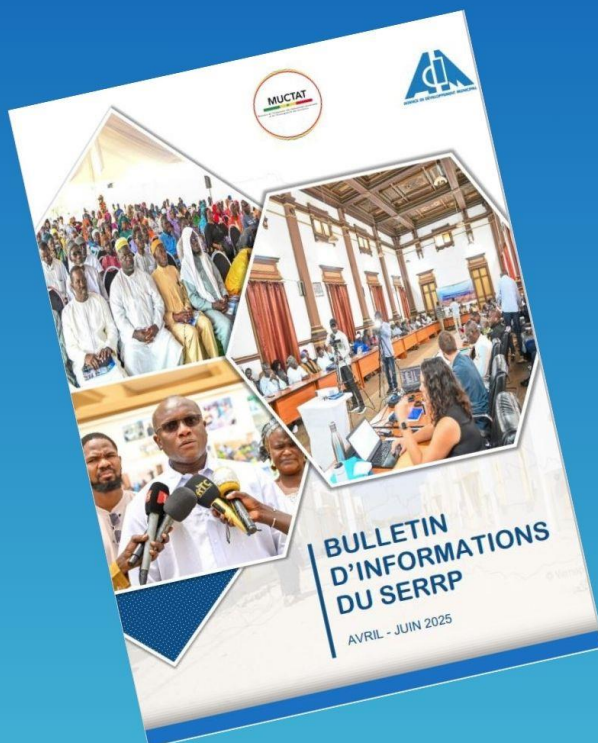
M. Coly s'entretenait avec des journalistes lors d'un forum communautaire organisé sur le site de recasement de Diougop. Cette rencontre visait à informer les populations sur l'avancée de ce projet financé par la Banque mondiale à hauteur de 42 milliards avec une contrepartie de l'Etat du Sénégal de 8 milliards de francs.

Les opérations de démolition des maisons abandonnées de Guet-Ndar devraient bientôt commencer, a-t-il informé. Les populations doivent être informées pour que les dispositions soient prises en rapport avec l'autorité administrative, avec les communes de Saint-Louis et de Gandon pour un bon déroulement de ces opérations, a-t-il ajouté.

Pierre Coly a souligné également que "tous les bénéficiaires du projet pourront trouver des sources de revenus à Diougop". "L'objectif du projet ce n'est pas seulement de déplacer les populations mais de restaurer leurs moyens de subsistance", a-t-il expliqué.

BULLETIN D'INFORMATIONS DU SERRP

Avril - Mai et Juin 2025



TELEVISION



RADIO



JOURNAL



SITE WEB





SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 @admsenegal

 @adm_senegal

 ADM SENEGAL

 @admsenegal

 Agence de Développement Municipal

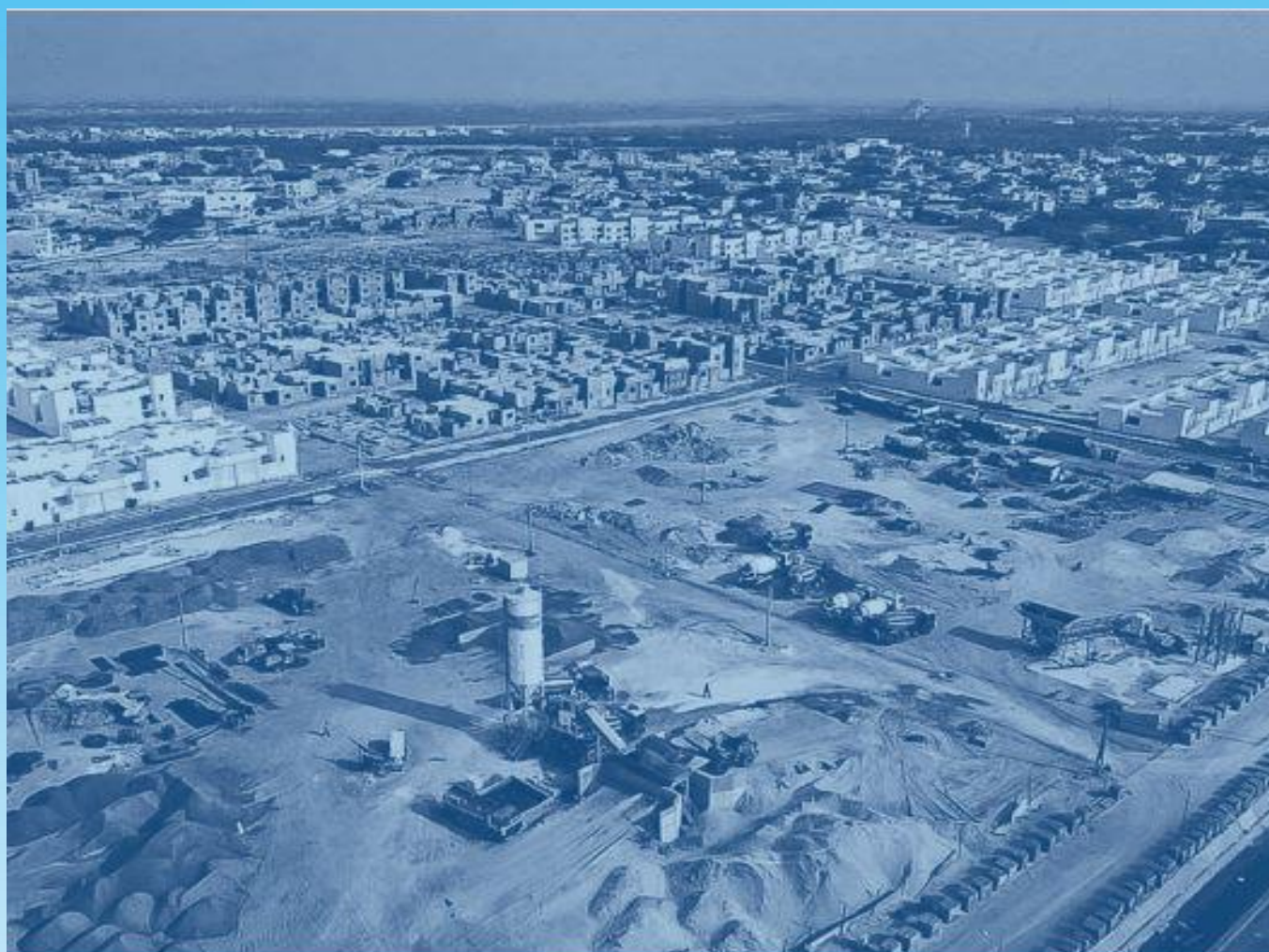
 adm.sn

 5. AV Carde, Immeuble Carde Rénovation - 3ème étage Dakar - Sénégal

 +221 33 849 27 10

 contact@adm.gouv.sn

ADM SENEGAL, PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE DES TERRITOIRES



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL

5, Avenue Carde, Immeuble Carde Rénovation ,
3^{ème} étage, Dakar, DAKAR 13000
+221 33 849 27 10

www.adm.sn